

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2020

L'An deux mil vingt, le six mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, à la Mairie, salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été donnée le vingt-huit février deux mil vingt, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Effectif légal du conseil municipal : 29

Nombre de conseillers en exercice : 28

Etaient présents :

M. Yves ANDRÉ, Mme. Marie-France LE COZ M. Guy LE SERGENT, Mme. Nicole RIOUAT, M. Christophe LE ROUX, Mme Josiane ANDRE, M. Sylvain DUBREUIL, M. Jérôme LEMAIRE, M. Marcel JAMBOU, M. Guy DOEUFF, Mme. Anne-Marie QUENEHERVE, Mme Marie-José TOULLEC, Mme. Marie-Laure FALCHIER, M. Roger CARNOT, Mme Martine PRIMA, Mme. Odile LE CANN, Mme. Christelle COUTHOUIS, M. Stéphane LE GUERER, Mme. Christelle BESSAGUET, M. Arnaud TAERON, M. Stéphane LE PADAN, Mme Laurence ANSQUER, M. Michel LE GOFF, Mme. Denise DECHERF.

Etaient absents :

Mme. Eva COX, excusée qui a donné pouvoir à M. Marcel JAMBOU

Mme. Patricia DELAVALD, excusée qui a donné pouvoir à M. Guy DOEUFF

M. Bruno PERRON, excusé qui a donné pouvoir à M. Yves ANDRÉ

M. Stéphane POUPON, absent.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Yves ANDRE, Maire.

Le Conseil Municipal a élu M. Sylvain DUBREUIL, Conseiller Municipal, comme secrétaire.

La séance est ouverte par M. Le Maire. Il indique que c'est le 42^e et dernier conseil du mandat.

Le procès-verbal du conseil municipal du 05 février 2020 est approuvé à l'unanimité.

DEL 06.03.2020-009 : Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion de l'exercice 2019

Il est porté à la connaissance de l'Assemblée les réalisations en recettes et en dépenses des comptes administratifs pour l'exercice 2019. Ces comptes étant concordants avec les comptes de gestion du Receveur, il est proposé au Conseil de les approuver.

Après avoir constaté la conformité des écritures aux prévisions,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Le maire s'étant retiré au moment du vote,

Arrête comme suit les résultats :

BUDGET GENERAL

section de fonctionnement	Prévisions*	Réalisations		
Dépenses	6 417 991,22*	5 712 248,96		
Recettes	6 417 991,22*	6 357 457,16		
résultat courant			645 208,20	
report de clôture 2018			162 226,62	
résultat consolidé				807 434,82
section d'investissement	prévisions	Réalisations		
Dépenses	5 721 210,62	4 545 762,95		
Recettes	5 721 210,62	5 239 200,08		
résultat courant			693 437,13	
report de clôture 2018			81 827,02	
résultat consolidé				

				611 610,11
Résultat cumulé 2019				1 419 044,93

**avec DM technique*

BUDGET ATELIERS RELAIS				
section de fonctionnement	prévisions	réalisations		
Dépenses	40 700,00	2 326,70		
Recettes	40 700,00	40 398,30		
résultat courant			38 071,60	
report de clôture 2018				-
résultat consolidé				38 071,60
section d'investissement	prévisions	réalisations		
Dépenses	124 286,08	-		
Recettes	124 286,08	37 779,76		
résultat courant			37 779,76	
résultat de clôture 2018			63 206,32	
résultat consolidé				100 986,08
résultat cumulé 2019				139 057,68

BUDGET POMPES FUNEBRES				
section de fonctionnement	prévisions	réalisations		
Dépenses	20 000,00	12 231,49		
Recettes	20 000,00	17 220,55		
résultat courant			4 989,06	
report de clôture 2018			-	
résultat consolidé				4 989,06
section d'investissement	prévisions	réalisations		
Dépenses	50 080,71	-		

Recettes	50 080,71	8 725,93		
résultat courant			8 725,93	
résultat de clôture 2018			38 958,78	
résultat consolidé				47 684,71
résultat cumulé 2019				52 673,77

BUDGET LOGEMENTS SOCIAUX

section de fonctionnement	prévisions	réalisations		
Dépenses	10 200,00	3 996,62		
Recettes	10 200,00	10 059,70		
résultat courant			6 063,08	
résultat de clôture 2018				
résultat consolidé				6 063,08
section d'investissement	prévisions	réalisations		
Dépenses	56 580,06	4 886,38		
Recettes	56 580,06	6 017,24		
résultat courant			1 130,86	
résultat de clôture 2018				-51 580,06
résultat consolidé				-50 449,20
résultat cumulé 2019				-44 386,12

BUDGET RESEAU DE CHALEUR

section de fonctionnement	prévisions	réalisations		
Dépenses	112 021,15	58 936,93		
Recettes	112 021,15	76 627,94		
résultat courant			17 691,01	
résultat de clôture 2018			18 297,60	
résultat consolidé				35 988,61
section d'investissement	prévisions	réalisations		
Dépenses	936 660,03	897 818,85		
Recettes	936 660,03			
résultat courant			-	
résultat de clôture 2018			19 203,78	
résultat consolidé				-67 158,82
résultat cumulé 2019				-31 170,21

M. Christophe LE ROUX présente cette question.

M. LE GOFF demande si l'on sent les effets de la réforme de la TH. M. LE ROUX lui précise qu'il y a une compensation à l'euro près. Il insiste sur le fait qu'il faut maintenir l'effort d'investissement sur la voirie.

Au moment du vote, le maire a quitté la salle du conseil qui délibère alors et procède au vote sous la présidence de Mme. Marie-France LE COZ.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL 06.03.2020-010: Affectation des résultats des comptes administratifs 2019

Les règles de la comptabilité publique prévoient l'affectation du résultat de l'exercice précédent sur l'exercice en cours.

Il est donc proposé à l'Assemblée d'affecter les résultats comme suit :

Au budget Commune :

- En section de fonctionnement, l'excédent de clôture, y compris le résultat reporté est de 807 434,82 €.

Il est proposé d'**affecter** l'excédent de fonctionnement soit 807 434,82 € au compte « 1068 excédent de fonctionnement capitalisé »

- En section d'investissement, le résultat de clôture, y compris le résultat reporté, présente un excédent de 611 610,11 €.

Au budget Atelier Relais :

- En section de fonctionnement, l'excédent de clôture, y compris le résultat reporté est de 38 071,60 €.

Il est proposé d'**affecter** l'excédent de fonctionnement soit 38 071,60 € au compte « 1068 excédent de fonctionnement capitalisé »

- En section d'investissement, le résultat de clôture, y compris le résultat reporté, présente un excédent de 100 986,08 €.

Au budget Pompes Funèbres :

- En section de fonctionnement, l'excédent de clôture, y compris le résultat reporté est de 4 989,06 €.

Il est proposé d'**affecter** l'excédent de fonctionnement soit 4 989,06 € au compte « 1068 excédent de fonctionnement capitalisé »

- En section d'investissement, le résultat de clôture, y compris le résultat reporté, présente un excédent de 47 684,71 €.

Au budget Logements sociaux :

- En section de fonctionnement, l'excédent de clôture, y compris le résultat reporté est de 6 063,08 €.
Il est proposé d'**affecter** l'excédent de fonctionnement soit 6 063,08 € au compte « 1068 excédent de fonctionnement capitalisé »
- En section d'investissement, le résultat de clôture, y compris le résultat reporté, présente un déficit de 50 449,20 €.

Au budget Réseau de chaleur :

- En section de fonctionnement, l'excédent de clôture, y compris le résultat reporté est de 35 988,61 €.
Il est proposé d'**affecter** l'excédent de fonctionnement soit 35 988,61 € au compte « 1068 excédent de fonctionnement capitalisé »
- En section d'investissement, le résultat de clôture, y compris le résultat reporté, présente un déficit de 67 158,82 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Donne son accord à l'affectation des résultats des comptes administratifs de l'année 2019 comme il est indiqué ci-dessus.

M. Christophe LE ROUX présente cette question.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL 06.03.2020-011 : Fixation des taux d'imposition de la taxe d'habitation (TH) et des taxes foncières (TF) de l'année 2020

La réforme de la taxe d'habitation se poursuit, les taux de TH sont gelés à leur niveau de 2019 soit 15,00% sur le territoire de la Commune. La décision de reconduction de ce taux n'est pas nécessaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide de fixer les taux d'imposition comme suit,

Désignation	Taux votés en 2019	Taux votés en 2020
Foncier Bâti	17.00	17.00
Foncier non Bâti	44.17	44.17

M. Le Maire présente cette question.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL06.03.2020-012: Budget Réseau de chaleur– Dotation aux amortissements et reprise sur subvention

L'amortissement pour dépréciation est la constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage, du temps, du changement de technique ou de toute autre cause. C'est en raison des difficultés de mesure de cet amoindrissement que l'amortissement consiste généralement dans l'étalement, sur une durée probable de vie, de la valeur des biens amortissables.

La sincérité budgétaire exige que cette dépréciation soit constatée, afin de dégager des ressources destinées au renouvellement des biens.

Pour les établissements en nomenclature M4 (cas du budget « réseau de chaleur »), l'ensemble des immobilisations est amortissable, sauf les œuvres d'art et les terrains (hors terrains de gisement et aménagements de terrains qui sont amortissables).

Les durées d'amortissement des immobilisations sont fixées pour chaque bien ou catégorie de biens par l'Assemblée délibérante sur proposition de l'Ordonnateur.

La reprise sur subvention d'investissement qui finance une immobilisation amortissable s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.

Il est proposé de retenir les durées d'amortissements et de reprise sur subventions suivantes :

NATURE DU BIEN	DUREES AMORTISSEMENT
Bâtiments	50 ans
Installations à caractère spécifique	40 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Reprise sur subvention bâtiment et réseaux	45 ans

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Adopte les durées d'amortissement et de reprise sur subvention telles que proposées.

M. Christophe LE ROUX présente cette question. Il précise en réponse à une question formulée par M. Marcel JAMBOU lors d'un conseil précédent que les facturations établies aux clients du réseau de chaleur sont conformes aux prévisions établies en amont du projet et que leurs gains par rapport à leurs anciens systèmes de chauffage sont bien constatés et supérieurs aux prévisions.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL 06.03.2020-013: Approbation des budgets primitifs 2020

La commission des Finances s'étant réunie le jeudi 27 février 2020,

Le Conseil municipal après lecture,

Approuve les budgets primitifs de l'exercice 2020 équilibrés en recettes et en dépenses, à :

Commune

- Fonctionnement : 5 270 046,71 euros
- Investissement : 3 858 649,54 euros

Ateliers relais :

- Fonctionnement : 40 500,00 euros
- Investissement : 162 357,68 euros

Pompes funèbres :

- Fonctionnement : 18 950,00 euros
- Investissement : 54 157,77 euros

Logements sociaux :

- Fonctionnement : 10 200,00 euros
- Investissement : 55 549,20 euros

Réseau de chaleur :

- Fonctionnement : 91 143,47 euros
- Investissement : 125 149,69 euros

M. Christophe LE ROUX présente cette question.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL 06.03.2020-014 : Adhésion à la Centrale d'Achat Mégalis Bretagne pour la mise à disposition d'un marché de fourniture de certificats électroniques

La signature électronique est la transposition dans le monde numérique de la signature manuscrite.

Elle permet des échanges sécurisés puisqu'elle justifie de manière certaine l'identité du signataire et l'intégrité du document.

Dans le but d'effectuer l'acquisition de nouveaux certificats électroniques permettant la mise en œuvre de la signature électronique suite aux élections municipales mais également d'obtenir des coûts d'achats intéressants, il convient d'adhérer à la centrale d'achat Mégalis Bretagne.

La présente convention a pour objet de définir les conditions d'accès aux services issus des marchés publics conclus par la centrale d'achat Mégalis Bretagne.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Approuve la convention d'adhésion à la Centrale d'Achat Mégalis Bretagne pour la mise à disposition d'un marché de fourniture de certificats électroniques ;

Autorise le maire à la signer.

M. Le Maire présente cette question.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL 06.03.2020-015 : Modification du tableau des emplois en date du 1^{er} janvier 2020.

Il appartient au Conseil municipal, sur proposition de l'Autorité territoriale, de déterminer les effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet, nécessaires au bon fonctionnement des services.

Le tableau des emplois permet de :

- regrouper les emplois permanents dans la mesure où il représente l'état réel du personnel de la Commune,
- d'indiquer un calibrage sur chaque fiche de poste,
- de tenir compte de l'évolution des services, des missions dévolues aux agents ainsi que des avancements de grade, promotions internes et réussites aux concours.

Considérant :

- Les 5 avancements de grade 2020,
- Les avis de la Commission Administrative paritaire du 14 février 2020.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

Décide de modifier le tableau des emplois en date du 1^{er} janvier 2020 tel qu'il suit :

TABLEAU DES EMPLOIS - COMMUNE - 1er janvier 2020 - suite avancements de grades 2020

Pôle	Service	Libellé de l'emploi	Catégorie mini	Grade actuel	Catégorie max	Emplois théoriques	Emploi permanent	Equivalent temps plein	Pourvus
Direction	Direction	Directeur Général des Services	A	Attaché ppal	A	Directeur Général des Services (2000 à 10000 hbts)	1	1	1
Administration générale	Direction	Directeur Général Adjoint - RH	B	Attaché	A	Cadre d'emplois des Attachés	1	1	1
Administration générale	Ressources	Agent comptable finances-marchés	C	Adjoint administratif	B	Cadre d'emplois des Rédacteurs	1	1	1
Administration générale	Ressources	Agent comptable	C	Adjoint administratif ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs	1	1	1
Administration générale	Ressources	Assistant RH	C	Adjoint administratif ppal de 2ème cl	C	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs	1	1	1
Administration générale	Services à la population	Agent d'accueil - CCAS - Gestion funéraire	C	Adjoint administratif ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs	1	1	1
Administration générale	Services à la population	Agent d'accueil - Etat civil - Elections	C	Adjoint administratif ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs	1	1	1
Administration générale	Services à la population	Agent d'urbanisme et d'accueil	C	Adjoint administratif ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs	1	1	1
Vie locale	Direction	Directeur de pôle	B	Attaché	A	Cadre d'emplois des Attachés	1	1	1
Vie locale	Direction	Secrétaire de pôle	C	Adjoint administratif ppal de 2ème cl	C	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs	1	1	1
Vie locale	Gîte	Gestionnaire gîte - entretien	C	Adjoint technique	C	Cadre d'emplois des Adjointes techniques	0,5	0,5	0,5
Vie locale	Médiathèque	Responsable médiathèque	B	Assistant de conservation	B	Cadre d'emplois des Assistants de conservation	0,8	0,8	0,8
Vie locale	Médiathèque	Agent de bibliothèque + spécialité	C	Adjoint du patrimoine ppal de 2ème cl	C	Cadre d'emplois des Adjointes du patrimoine	1	1	1
Vie locale	Médiathèque	Agent de bibliothèque + spécialité	C	Adjoint du patrimoine ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Adjointes du patrimoine	0,9	0,9	0,9
Vie locale	Médiathèque	Agent de bibliothèque + spécialité	C	Adjoint du patrimoine ppal de 2ème cl	C	Cadre d'emplois des Adjointes du patrimoine	0,5	0,5	0,5
Vie locale	Animation	Responsable animation-Educateur sportif	B	Educateur des APS ppal de 1ère cl	B	Cadre d'emplois des Animateurs	1	1	1
Vie locale	Animation	Animateur	C	Animateur ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Adjointes d'animation	1	1	1
Vie locale	Animation	Animateur	C	Animateur	C	Cadre d'emplois des Adjointes d'animation	1	1	1
Vie locale	Animation	Animateur	C	Adjoint d'animation ppal de 2ème cl	C	Cadre d'emplois des Adjointes d'animation	1	1	1
Vie locale	Restauration	Responsable restauration collective	C	Adjoint technique ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Agents de maîtrise	1	1	1
Vie locale	Restauration	Agent de restauration collective	C	Adjoint technique ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Adjointes techniques	1	1	1
Vie locale	Restauration	Agent de restauration collective	C	Adjoint technique ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Adjointes techniques	1	1	1
Vie locale	Restauration	Agent de restauration collective	C	Adjoint technique	C	Cadre d'emplois des Adjointes techniques	1	1	1
Vie locale	Restauration	Agent de restauration collective	C	Adjoint technique	C	Cadre d'emplois des Adjointes techniques	1	1	1
Vie locale	Restauration	Agent de service	C	Adjoint technique	C	Cadre d'emplois des Adjointes techniques	1	1	1
Vie locale	Restauration	Agent de service	C	Adjoint technique ppal de 2ème cl	C	Cadre d'emplois des Adjointes techniques	1	1	1
Vie locale	Restauration	Agent de service	C	Adjoint technique ppal de 2ème cl	C	Cadre d'emplois des Adjointes techniques	1	1	1
Vie locale	Restauration	Agent de service	C	Adjoint technique	C	Cadre d'emplois des Adjointes techniques	1	1	1
Vie locale	Restauration	Agent de service	C	Adjoint technique	C	Cadre d'emplois des Adjointes techniques	0,5	0,5	0,5

Vie locale	Périscolaire	Responsable périscolaire	C	Technicien	B	Cadre d'emplois des Techniciens	1	1	1
Vie locale	Périscolaire	Agent d'accueil périscolaire	C	Adjoint technique ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Adjoints d'animation	1	1	1
Vie locale	Périscolaire	ASEM	C	ATSEM ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des ATSEM	1	1	1
Vie locale	Périscolaire	ASEM	C	ATSEM ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des ATSEM	1	1	1
Vie locale	Périscolaire	ASEM	C	Adjoint technique ppal de 2ème cl	C	Cadre d'emplois des ATSEM	1	1	1
Vie locale	Périscolaire	ASEM	C	Adjoint technique ppal de 2ème cl	C	Cadre d'emplois des ATSEM	1	1	1
Vie locale	Périscolaire	ASEM	C	Adjoint technique ppal de 2ème cl	C	Cadre d'emplois des ATSEM	1	1	1
Vie locale	Périscolaire	Agent d'entretien des locaux	C	Adjoint technique ppal de 2ème cl	C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	1	1	1
Vie locale	Périscolaire	Agent d'entretien des locaux	C	Adjoint technique	C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	0,5	0,5	0,5
Technique	Direction	Directeur des Services Techniques	B	Technicien	A	Ingénieur	1	1	1
Technique	Direction	Secrétaire de pôle	C	Adjoint administratif ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs	0,8	0,8	
Technique	Cadre de vie	Responsable Cadre de vie	C	Agent de maîtrise ppal	C	Cadre d'emplois des Agents de maîtrise	1	1	1
Technique	Cadre de vie	Agent des espaces verts et naturels	C	Agent de maîtrise	C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	1	1	1
Technique	Cadre de vie	Agent des espaces verts et naturels	C	Adjoint technique ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	1	1	1
Technique	Cadre de vie	Agent des espaces verts et naturels	C		C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	1	1	0
Technique	Cadre de vie	Agent d'entretien espaces verts stade cimetière - fossoyeur	C	Agent de maîtrise	C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	1	1	1
Technique	Cadre de vie	Agent d'entretien espaces verts et urbain	C	Adjoint technique ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	1	1	1
Technique	Cadre de vie	Agent "festivités" - signalisation-EV et urbains	C	Agent de maîtrise ppal	C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	1	1	1
Technique	Cadre de vie	Agent de voirie	C	Agent de maîtrise	C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	1	1	1
Technique	Patrimoine	Responsable patrimoine	C	Agent de maîtrise	C	Cadre d'emplois des Agents de maîtrise	1	1	1
Technique	Patrimoine	Plombier	C	Adjoint technique ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	1	1	1
Technique	Patrimoine	Menusier	C	Agent de maîtrise ppal	C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	1	1	1
Technique	Patrimoine	Peintre en bâtiment	C	Adjoint technique ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	1	1	1
Technique	Patrimoine	Maçon	C	Agent de maîtrise ppal	C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	1	1	1
Technique	Patrimoine	Maçon	C	Adjoint technique ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	1	1	1
Technique	Patrimoine	Electricien	C	Adjoint technique	C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	1	1	1
Technique	Patrimoine	Agent(e) bât-conducteur chaufferie bois - mécanicien	C	Adjoint technique ppal de 1ère cl	C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	1	1	1

M. Le Maire présente cette question.

M. LE GOFF ayant fait les comptes, constate que le nombre de postes est le même qu'il y a quelques années mais qu'il y a des modifications. Les explications lui sont données.

M. Le Maire dit qu'une embauche aux espaces verts serait sans doute utile mais qu'il faut prendre en compte l'impact budgétaire pour la commune.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL 06.03.2020-016 : Avis communal sur le projet de Programme local de l'habitat (PLH) 2020-2025 arrêté le 6 février 2020

Par délibération en date du 20 décembre 2018, le conseil Communautaire de Quimperlé Communauté s'est engagé dans l'élaboration d'un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2020-2025. En

parallèle, une demande de prorogation d'une année a été demandée et accordée par la préfecture pour le PLH 2014-2019.

Le PLH est un document stratégique d'intervention et de programmation, élaboré avec les acteurs locaux, qui recouvre l'ensemble de la politique locale de l'habitat. Il se fonde sur une meilleure connaissance du fonctionnement du marché local de l'habitat, en évaluant les besoins futurs en logements pour mieux satisfaire la demande.

Le PLH a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic, d'orientations stratégiques ainsi qu'un programme d'actions décliné en 25 fiches.

Le diagnostic a permis d'analyser le fonctionnement du marché local du logement. Ce dernier commun aux PLH et PLUI a été réalisé par le bureau d'étude MERCAT et a été partagé et validé par les élus et acteurs du territoire le 05 décembre 2018.

Le document d'orientations partagé en séminaire en date du 19 Juin 2019 énonce les 4 grands objectifs du futur PLH déterminés au vu du diagnostic :

Orientation 1 : Répondre aux besoins de toute la population

- Volet 1 : Adapter le parc aux besoins de la population
- Volet 2 : Répondre aux besoins spécifiques des seniors
- Volet 3 : Soutenir les bailleurs publics et développer l'offre sociale
- Volet 4 : Mettre en œuvre une politique d'attribution des logements sociaux
- Volet 5 : Soutenir et développer l'offre locative privée
- Volet 6 : Faciliter la mixité sociale et générationnelle
- Volet 7 : Soutenir les situations de handicap
- Volet 8 : Répondre aux besoins des gens du voyage

Orientation 2 : Rénovation, qualité, énergie

- Volet 1 : Résoudre les problématiques énergétiques du bâti
- Volet 2 : Inclure les politiques de santé dans la politique Habitat et sortir des situations d'habitat indigne
- Volet 3 : Lutter contre la précarité énergétique
- Volet 4 : Lutter contre la vacance et améliorer la qualité du parc

Orientation 3 : Foncier et ingénierie urbaine

- Volet 1 : Mobiliser des outils de maîtrise foncière
- Volet 2 : Accompagner l'accession à la propriété et la maîtrise des coûts
- Volet 3 : Accompagner les projets d'aménagement urbain
- Volet 4 : Accompagner le renouvellement urbain
- Volet 5 : Donner priorité au renforcement des centralités
- Volet 6 : Mobiliser les promoteurs privés

Orientation 4 : Gouvernance et suivi de la politique de l'habitat

- Volet 1 : Partager et améliorer la gouvernance communautaire
- Volet 2 : Partager les connaissances de l'observatoire de l'habitat

Le programme d'actions, élaboré avec les élus et acteurs locaux lors des ateliers du 12 novembre 2019 et du 14 Janvier 2020, précise, à partir des 4 orientations, 25 actions synthétisées ci-dessous :

- Action 1 : Animer la politique locale de l'habitat
- Action 2 : Adopter une convention de programmation pluriannuelle/Quimperlé Communauté/Communes/Bailleurs sociaux
- Action 3 : Communiquer auprès des élus et du grand public sur les actions du PLH

- Action 4 : Créer et partager les connaissances de l'observatoire de l'habitat
- Action 5 : Produire des logements pour l'accueil de nouvelles populations et accompagner le desserrement des ménages
- Action 6 : Soutenir la production de logements locatifs sociaux sur toutes les communes
- Action 7 : Animer la conférence Intercommunale Logement (CIL)
- Action 8 : Suivre une politique intercommunale d'attribution des logements sociaux
- Action 9 : Mettre en place le plan partenarial de gestion la demande de logement social et d'information des demandeurs
- Action 10 : Répondre aux besoins de logement des jeunes
- Action 11 : Adapter le logement à la vieillesse
- Action 11 bis : Proposer une nouvelle offre de logement pour les séniors valides
- Action 12 : Répondre aux besoins en logements pour les personnes en situation de handicap
- Action 13 : Construire une pension de famille
- Action 14 : Assurer l'accueil des gens du voyage
- Action 15 : Promouvoir l'OPAH 2019 – 2024
- Action 16 : Accompagner les bailleurs sociaux pour atteindre la performance énergétique
- Action 17 : Accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique
- Action 18 : Assurer le bon relais des dispositifs existants et une mobilisation des acteurs locaux pour sortir de la précarité énergétique
- Action 19 : Lutter contre la vacance
- Action 20 : Lutter contre le logement indigne
- Action 21 : Mettre en œuvre une action foncière et d'aménagement intercommunale concertée
- Action 22 : Soutenir l'accession à la propriété à coûts maîtrisés
- Action 23 : Poursuivre le soutien aux opérations urbaines de qualité et au renouvellement urbain par la mise à disposition de moyens d'ingénierie
- Action 24 : Repérer et caractériser le potentiel en renouvellement urbain

Vu le projet de PLH tel qu'arrêté par le conseil communautaire de Quimperlé communauté dans sa séance du 6 février 2020 ;

Vu l'accord du Préfet pour la prorogation d'une année du PLH 2014-2019 soit jusque fin 2020 ;

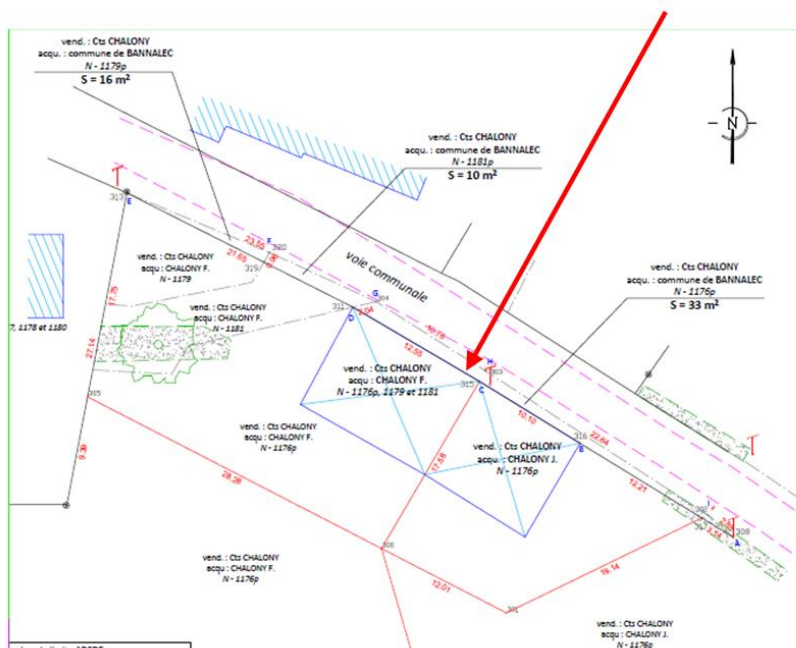
Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Emet un avis favorable sur le projet de Programme local de l'Habitat.

Mme. Josiane ANDRE présente cette question. Elle indique à l'assemblée que nous avons reçu une copie de la lettre des services de l'Etat attribuant la pension de famille au projet situé à Bannalec.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL 06.03.2020-017 : Cession à titre gratuit à la Commune de Bannalec des parcelles cadastrées section N n^{os} 1179p 1181p et 1176p à Ty Nevez Rozhuel



Lors du bornage effectué à Ty Nevez Rozhuel entre la propriété des Consorts CHALONY et le domaine public, il a été constaté qu'une conduite d'eau potable traversait leurs parcelles cadastrées dans la section N sous les n^{os} 1179p, 1181p et 1176p

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Décide d'acquérir à titre gratuit les parcelles décrites ci-dessous auprès de Monsieur CHALONY Frank et Monsieur CHALONY Julien ou de toute personne physique ou morale pouvant s'y substituer

Section	n ^o	Contenance
N	1179 p	16 m ²
N	1181 p	10 m ²
N	1176 p	33 m ²

Décide que les frais d'acte et de géomètre seront à la charge de la commune.

Autorise Monsieur Le Maire à signer l'acte à intervenir.

M. LEMAIRE présente cette question.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL 06.03.2020 -018: Cession gratuite de la parcelle D n°628 (Saint-Jacques)



Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Décide d'acquérir à titre gracieux la parcelle cadastrée dans la section D sous le numéro 628 et d'une contenance de 60 m² auprès de M. Emile Yves Eugène RANNOU domicilié à Saint-Jacques en Bannalec ou toute personne physique ou morale pouvant s'y substituer.

Décide que les frais d'acte seront à la charge de la commune.

Autorise le maire à signer le ou les actes notariés à intervenir qui seront établis dans l'étude de Maître Bazin, notaire à Bannalec.

M. LEMAIRE présente cette question.

Délibération adoptée à l'unanimité

M. Le Maire clôt le conseil municipal.

M. Le Maire rappelle qu'il s'agit du dernier conseil municipal de ses différents mandats et remercie les personnes avec lesquelles il a travaillé. Il souhaite de la chance et du courage à ceux qui continuent.

Mme. LE COZ, première adjointe, rend hommage au maire et salue l'autorité bienveillante avec laquelle il a assumé ces fonctions à la tête de la commune durant toutes ces années.

Les membres de l'assemblée se lèvent et applaudissent M. Yves André, maire sortant.



- Comptes administratifs 2019 -

CA 2019 BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement - Détail des dépenses

DEPENSES	BP 2019	CA 2019
011 Charges à caractère général	1 398 962,16	1 237 552,10
60611 eau et assainissement	28 000,00	17 100,14
60612 énergie-électricité	121 000,00	108 880,70
60613 chauffage urbain	76 000,00	93 689,99
60622 carburants	26 400,00	23 623,18
60623 alimentation	173 000,00	176 857,71
60624 Produits de traitement	500,00	503,00
60631 fournitures d'entretien	55 000,00	73 626,99
60632 fournitures de petit équipement	90 000,00	82 421,99
60633 Fournitures de voirie	30 000,00	11 862,53
60636 vêtements de travail	10 800,00	11 174,10
6064 fournitures administratives	9 000,00	10 534,20
6065 livres,cassettes,disques	17 000,00	16 925,79
6067 fournitures scolaires	25 000,00	21 418,60
611 Contrats et prestations de service	4 200,00	10 654,71
6122 Crédit-bail mobilier	1 400,00	1 987,96
6132 locations immobilières	22 987,46	27 847,63
6135 locations mobilières	9 734,35	19 906,08
61521 terrains	30 607,25	6 262,59
615221 Entretien et réparations bâtiments publics	17 000,00	14 622,08
615228 Entretien et réparations autres bâtiments	134 000,00	1 003,81
615231 entretien et réparations voiries	192 000,00	195 688,05
615232 entretien et réparations réseaux	-	-
61551 matériel roulant	10 067,05	11 224,05
61558 autres biens mobiliers	13 539,91	10 126,49
6156 maintenance	41 844,79	41 822,33
6161 assurances multirisques	25 083,14	14 200,24
6168 autres primes d'assurance	6 305,48	6 071,81
617 étude	1 150,64	-
6182 documentation générale et technique	4 880,32	5 558,24
6184 versements à des organismes de formation	4 295,27	13 772,02
6188 autres frais divers	2 400,00	2 737,45
6225 indemnités au comptable et aux régisseurs	2 800,00	1 396,30
6226 honoraires	10 681,13	11 716,94
6227 frais d'actes et de contentieux	5 400,00	1 730,37
6228 divers	1 065,35	264,78
6231 annonces et insertions	2 000,00	1 247,02
6232 fêtes et cérémonies	52 000,00	59 501,80
6233 foires et expositions	-	-
6237 publications	17 320,00	16 246,62
6238 divers	-	-
6241 transports de biens	750,00	-
6247 transports collectifs	11 000,00	11 719,00
6251 voyages et déplacements	4 000,00	5 962,81
6256 Missions	-	2 347,20
6261 frais d'affranchissement	11 000,00	12 501,13
6262 frais de télécommunications	15 000,00	15 816,18
627 services bancaires et assimilés	1 000,00	1 945,34
6281 Concours divers,cotisations	1 800,00	1 816,80
6283 frais de nettoyage des locaux	6 400,00	4 417,65
62848 Redevances pour autres prestation de services	8 000,00	6 151,69
62876 Remboursement de frais au GFP de rattachement	500,00	116,00
6288 autres services extérieurs	38 000,00	24 159,69
63512 taxes foncières	25 000,00	24 681,00
63513 autres impôts locaux	550,00	527,00
6355 taxe et impôts sur les véhicules	1 000,00	665,76
637 autres taxes	500,00	516,56
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 580 445,55	2 452 896,32
6216 Personnel affecté par le GFP de rattachement	5 600,00	5 027,00
6218 autre personnel extérieur	8 750,00	9 674,46
6331 versement transport	16 000,00	15 774,30

6332 cotisations versées au FNAL	8 200,00	7 032,82
6336 cotisations au centre national et aux CDG	30 095,55	28 443,58
64111 rémunération principale	1 130 000,00	1 099 762,07
64112 NBI,supplément familial	29 000,00	22 926,13
64118 autres indemnités	193 000,00	216 122,67
64131 rémunérations	320 000,00	274 130,82
64138 Autres indemnités	56 000,00	57 692,78
64168 Autres emplois d'insertion	-	5 157,84
6417 Rémunération des apprentis	-	217,58
6451 cotisations à l'URSSAF	290 000,00	265 944,37
64531 cotisations aux caisse de retraite	350 800,00	327 993,34
64532 Cotisations Ircantec	18 500,00	15 218,79
64533 Cotisations RAFP	11 000,00	9 307,37
6454 cotisations aux assedic	20 000,00	11 469,01
6455 cotisation pour assurance du personnel	62 000,00	68 115,41
6457 Cotisations sociales liées à l'apprentissage	-	8,82
6458 cotisations aux autres organismes sociaux	6 000,00	4 243,00
6472 prestations familiales directes	2 500,00	1 091,99
6475 médecine du travail, pharmacie	8 000,00	6 498,17
6488 autres charges	15 000,00	1 044,00
014 Atténuations de produits	6 804,00	6 804,00
7391171 Dégrevemt taxe foncière PNB jeunes agriculteurs	6 804,00	2 623,00
7391172 Dégrevemt TH sur les logements vacants	-	4 181,00
65 Autres charges de gestion courante	497 858,32	482 739,70
651 Redevances pour concessions, brevets, licences	500,00	-
6531 indemnités	124 999,88	116 719,25
6532 frais de mission	-	-
6533 cotisations de retraite	3 400,00	4 901,49
6534 Cotisations de sécurité sociale part patronale	8 370,00	8 252,33
6535 Formation	800,00	-
65372 Cotisation au fond de financement de l'alloc	-	53,67
6541 Créances admises en non valeur	9 139,93	9 140,00
6542 créances éteintes	9 621,78	9 622,08
6553 service incendie	-	-
6554 contributions aux organismes de regroupement	-	-
6558 autres contributions obligatoires	18 600,00	21 240,00
657358 Autres groupements	-	-
657362 CCAS	20 550,00	20 550,00
6574 subventions de fonctionnement aux associations et au	301 876,73	292 259,14
65888 Autres	-	1,74
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	4 484 070,03	4 179 992,12
66 Charges financières	108 978,00	90 739,27
66111 intérêts réglés à l'échéance	100 978,00	90 106,56
66112 Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	500,00	81,46
661122 Montant des icne de l'exercice N-1	-	-
661121 Montant des icne de l'exercice	-	-
6615 intérêts des comptes courants et de dépôts débiteurs	5 000,00	551,25
668 autres charges financières	2 500,00	-
67 Charges exceptionnelles	174 226,62	169 726,47
6718 autres charges sur opérations de gestion	-	-
673 titres annulés sur exercices antérieurs	12 000,00	7 211,85
678 autres charges exceptionnelles	162 226,62	162 514,62
022 Dépenses imprévues	57 357,56	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 824 632,21	4 440 457,86
023 Virement à la section investissement	321 567,01	
042 Opérations d'ordre de transfert ntre section	222 817,00	1 271 791,10
675 valeur comptable des immo cédées	-	1 045 752,50
6761 différences sur réalisations transférées en investissement	-	3 222,50
6811 dotations aux amortissements des immobilisations	222 817,00	222 816,10
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	5 369 016,22	5 712 248,96

CA 2019 BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement - Détail des recettes

RECETTES	BP 2019	CA 2019
013 Atténuation de charges	184 024,60	202 870,39
6419 Remboursements sur rémunérations du personnel	184 024,60	202 870,39
6459 Remboursement sur charges de sécurité sociale	-	-
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	344 300,00	350 952,08
70311 concessions dans les cimetières	4 500,00	5 779,00
70323 redevance d'occupation du domaine public communal	26 500,00	19 429,44
7062 redevance et droits des services à caractère culturel	3 000,00	2 575,00
7066 redevance et droits des services à caractère social	46 000,00	48 239,52
7067 redevance et droits des services périscolaires et d'enseignement	230 000,00	240 220,60
70688 autres prestations de services	500,00	2 953,68
7081 produits des services exploités dans l'intérêt du personnel	-	500,00
7083 locations diverses (autre qu'immeuble)	20 000,00	17 268,26
70848 mise à dispo de personnel	13 000,00	12 500,00
7088 autres produits d'activité annexes	800,00	1 486,58
73 Impôts et taxes	3 265 687,00	3 328 752,08
7311 contributions directes	2 197 687,00	2 218 305,00
7318 Autres impôts locaux ou assimilés	-	20 498,00
73211 attribution de compensation	622 000,00	621 144,00
73212 dotation de solidarité communautaire	126 000,00	127 679,00
73223 FPIC	42 000,00	42 672,00
7328 Autres fiscalités reversées	-	-
7331 taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 000,00	1 000,18
7336 droits de place	8 000,00	5 815,00
7343 taxe sur les pylônes électriques	128 000,00	128 630,00
73681 emplacements publicitaires	1 000,00	879,20
7381 taxe additionnelle aux droits de mutation	140 000,00	162 129,70
7388 Autres taxes diverses	-	-
74 Dotations, subventions et participations	1 309 578,00	1 317 721,61
7411 dotation forfaitaire	401 000,00	399 018,00
74121 dotation de solidarité rurale 2ème fraction	547 000,00	564 100,00
74127 dotation nationale de péréquation	79 000,00	77 513,00
74718 autres participations	26 000,00	17 643,11
74758 Autres groupements	-	750,00
7478 Autres organismes	-	2 964,33
74834 Etat compensation au titre des taxes foncières	24 050,00	24 050,00
74835 Etat compensation au titre de la TH	111 528,00	111 528,00
74836 dotation de compensation relative à la TP	-	-
7488 autres attributions et participations	121 000,00	120 155,17
75 Autres produits de gestion courante	66 000,00	68 051,94
752 Revenus des immeubles	61 000,00	59 962,91
758 Produits divers de gestion courante	5 000,00	8 089,03
TOTAL RECETTES DE GESTION DE SERVICES	5 169 589,60	5 268 348,10
77 Produits exceptionnels	5 000,00	882 617,89
7714 Recouvrement sur créances admises en non valeur	-	131,28
7718 autres produits exceptionnels sur opérations de	-	-
773 mandats annulés	2 000,00	4 342,73
775 Produits des cessions d'immobilisations	-	874 683,75
7788 divers	3 000,00	3 460,13
TOTAL DES RECETTES REELLES	5 174 589,60	6 150 965,99
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections/travaux en régie	32 200,00	206 491,17
722 Immo corporelles	30 000,00	29 999,92
7761	-	174 291,25
777 Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	2 200,00	2 200,00
R002 RESULTAT REPORTE	162 226,62	-
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 369 016,22	6 357 457,16

CA 2019 BUDGET GENERAL

Section d'investissement .

DEPENSES	BP 2019	CA 2019
20 Immobilisations incorporelles	73 394,87	37 995,64
2031 frais d'études	56 494,87	22 618,80
2051 concessions,droits et brevets	16 000,00	15 376,84
2088 autre immo incorporelle	900,00	-
204 subventions d'équipements versées (hors opérations)	102 036,33	82 519,57
204132 Départements bât et installations	-	-
2041581 Biens mobiliers matériels études	80 782,48	61 265,72
2041642 SPIC- Bâtiments et installations	21 253,85	21 253,85
21 Immobilisations corporelles	-	-
2161 œuvres et objets d'art	-	-
23 Immobilisations en cours	4 199 566,91	3 091 891,00
2315 hors opération	35 000,00	1 128,00
Opérations d'équipement		
114 matériel mobilier scolaire	19 356,00	12 801,54
117 école primaire	24 000,00	20 400,00
130 travaux au cimetière	21 000,00	594,00
132 travaux de voirie	419 940,00	289 903,09
133 travaux urbains	6 000,00	4 720,56
136 bâtiments communaux	1 346 790,00	1 236 828,44
137 travaux école maternelle	25 400,00	22 366,73
141 matériel mobilier divers	90 000,00	81 680,47
146 acquisition de terrains	1 638,91	1 638,91
147 matériel sportif	28 000,00	18 310,32
152 document unique	3 000,00	592,20
158 acquisition matériel de transport	170 000,00	167 700,00
163 travaux au stade		
167 travaux à l'église	2 500,00	1 281,96
175 acquisition d'immeubles	100 000,00	-
177 restauration des chapelles	2 000,00	1 959,72
192 aménagement gîte	7 000,00	-
197 cuisine centrale	3 000,00	1 147,83
198 réseau de chaleur	10 000,00	7 797,50
199 Piste d'athlétisme	1 548 761,00	1 165 993,89
200 Nouvelle médiathèque	336 181,00	55 045,84
TOTAL DES DEPENSES OPERATION EQUIPEMENT	4 374 998,11	3 212 406,21
13 Subventions d'investissement	359 707,53	359 707,53
1318	219 431,40	219 431,40
1328	140 276,13	140 276,13
16 Emprunts et dettes assimilées	734 095,87	733 432,29
1641 emprunts en euros	734 095,87	733 432,29
26 Participations et créances rattachées à des participations	500,00	-
261 titres de participation	500,00	-

27 Autres immo financières	67 000,00	-
274 prêts		
275 Dépôts et cautionnement versés	67 000,00	-
2763 créances sur des collectivités EP	-	-
2764 Créances sur particuliers et aut pers de droit privé	-	-
020 dépenses imprévues	35 161,09	-
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	1 196 464,49	1 093 139,82
45 comptabilité rattachée		
TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 571 462,60	4 305 546,03
192 cessions d'immobilisations		
040 opérations d'ordre / tvx en régie	32 200,00	206 491,17
13918 Autres	2 200,00	2 200,00
192		174 291,25
21318 Autres bâtiments publics		
2113 terrains aménagés autres que voirie		
2135 Installat° générales, agencements, aménagements des		
2138 Autres constructions		9 554,97
2312 Agencement et aménagement de terrains		3 030,34
2313 Constructions	30 000,00	17 414,61
041 Opérations patrimoniales	35 721,00	33 725,75
2111 Terrains nus	2 000,00	5,00
21312 Bâtiments scolaires	8 988,00	8 987,94
2138	6 001,00	6 000,61
2313 Constructions	18 732,00	18 732,20
2764 Créances sur des particuliers		
TOTAL DES DEPENSESD'ORDRE	67 921,00	240 216,92
001 solde négatif reporté	81 827,02	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 721 210,62	4 545 762,95

CA 2019 BUDGET GENERAL

Section d'investissement

RECETTES	BP 2019	CA 2019
13 Subventions d'investissement	777 570,39	809 806,06
1311 Etat et établissements nationaux		
1312 Régions		
1313 Département		
1318 Autres		
1322 Régions	329 292,81	329 292,81
1323 Départements (sub non transférable)	62 645,00	62 645,00
13251 GFP de rattachement	284 231,92	284 231,92
1328 Autres subventions non transférables	101 400,66	133 636,33
1332 Amendes de police		
1336 PVR		
1341 DETR		
16 Emprunts et dettes assimilées	1 885 066,90	1 713 001,69
1641 Emprunts en euros	1 885 066,90	1 713 001,69
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	1 632,54
2031 Frais d'études		1 632,54
23 immobilisations en cours	116 000,00	-
2313 constructions	116 000,00	-
2315 constructions		
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	2 778 637,29	2 524 440,29
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 419 845,39	1 405 076,26
10222 FCTVA	121 000,00	119 483,62
10226 Taxe d'aménagement	30 000,00	16 747,25
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 268 845,39	1 268 845,39
27 Autres immo financières	71 166,68	4 166,68
274 prêts		
275 Dépôts et cautionnement versés	67 000,00	-
27632 Régions	-	-
2764 Créances sur des particuliers (prêts)4166,68	4 166,68	4 166,68
024 Produits de cession	871 456,25	-
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	2 362 468,32	1 409 242,94
45 Comptabilité rattachée	-	-
4582 recettes	-	-
TOTAL DES RECETTES REELLES	5 141 105,61	3 933 683,23
021 Virement de la section de fonctionnement	321 567,01	-
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	222 817,00	1 271 791,10
192 plus ou moins value sur cession d'immobilisation		3 222,50
2111 Terrains nus		5,00
2138 Autres constructions		965 169,67
21538 Autres réseaux		77 860,90
2188 Autres immobilisations corporelles		2 716,93
28031 frais d'étude	40 105,99	28 465,23
28035		
2804111 Etat-biens mobiliers, matériel et études		
2804132 Départements - Bâtiments et installation	22 000,00	19 721,74
2804133 Départements - Projets infrastructure intérêt national		
28041512 GFP Rattachement - Bât et installations	3 000,00	1 630,80
28041581 Autres groupement - Biens mobilier, mat	7 000,00	6 051,11
28041582 Autres groupement - Bâtiments et installation	4 000,00	1 142,61
28051 concessions et droits similaires	28 959,00	41 553,59
28088 autres immo incorporelles	2 000,00	4 439,36
28128 Autres agencement et amgt terrains	850,00	-

28135		460,00	-
28138	Autres constructions		
28151	Réseaux de voirie		
28152	Installations de voirie	1 000,00	1 007,04
281311	Hôtel de ville		
281312	Bâtiments scolaires		
281318	autres bâtiments publics	-	-
281534	réseaux électrification	444,00	-
281538	Autres réseaux	71,00	-
281578	Autre matériel et outillage de voirie		
28158	Autres installations, matériels outillages tech		130,00
28181	installations générales, agencement, aménagements	1 711,00	1 116,00
28182	matériel de transport	27 952,06	20 466,81
28183	matériel de bureau et informatique	28 873,97	23 713,17
28184	meublier	6 409,98	9 280,85
28188	autres immobilisations corporelles	47 980,00	64 097,79
041 opérations patrimoniales		35 721,00	33 725,75
1021	Dotation	2 000,00	5,00
2031	Frais d'études	33 721,00	33 720,75
238	Avances versées immobilisations corporelles		
001 Solde positif reporté		-	-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		5 721 210,62	5 239 200,08

CA 2019 ATELIERS RELAIS

Section de fonctionnement

DEPENSES	BP 2019	CA 2019
011 Charges à caractères général	9 700,00	2 326,70
60611 eau et assainissement	200,00	52,63
60612 énergie électricité	2 000,00	1 482,19
60632 fournitures de petit équipement	1 000,00	453,91
615221 entretien bâtiments	3 000,00	-
615228 Entretien autres bâtiments	-	168,93
615231 Entretien et réparations voiries	2 000,00	-
61558 autres biens immobiliers	1 500,00	169,04
65 Autres charges de gestion courante	5 500,00	-
6541 Créances admises en non valeur	2 000,00	-
6542 Créances éteintes	3 000,00	-
6558 autres contributions obligatoires	500,00	-
66 Charges financières	-	-
66111 intérêts	-	-
67 Charges exceptionnelles	1 000,00	-
673 titres annulés sur exercice antérieurs	1 000,00	-
022 Dépenses imprévues	1 200,00	-
023 Virement à la section investissement	23 300,00	-
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	40 700,00	2 326,70

RECETTES	BP 2019	CA 2019
73 Impôts et taxes	700,00	613,55
7331 taxe d'enlèvement des ordures ménagères	700,00	613,55
75 Autres produits de gestion courante	40 000,00	39 784,75
752 revenus des immeubles	40 000,00	39 784,75
7588 Autres produits de gestion courante	-	-
002 résultat reporté	-	-
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	40 700,00	40 398,30

Section d'investissement

DEPENSES	BP 2019	CA 2019
16 Emprunts et dettes assimilées	-	-
1641 emprunts	-	-
23 immobilisations en cours	119 486,08	-
2313 constructions	60 000,00	-
2315 Installations, matériel et outillage techniques	59 486,08	-
020 dépenses imprévues	4 800,00	-
001 déficit d'investissement reporté	-	-
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	124 286,08	-

RECETTES	BP 2019	CA 2019
1068 excédent de fonctionnement reporté	37 779,76	37 779,76
021 Virement de la section de fonctionnement	23 300,00	-
001 excédent positif reporté	63 206,32	-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	124 286,08	37 779,76

CA 2019 POMPES FUNEBRES

Section d'exploitation

DEPENSES	BP 2019	CA 2019
011 Charges à caractère général	4 350,00	1 627,49
60611 Eau et assainissement	250,00	60,77
60612 énergie électricité	1 000,00	852,96
60631 fournitures d'entretien	400,00	111,83
60632 fournitures de petits équipements	350,00	513,43
6064 fournitures administratives	100,00	-
61521 entretien et réparation bâtiments publics	500,00	88,50
61528 entretien et réparation autres biens immobiliers	300,00	-
61558 entretien et réparations sur autres biens	300,00	-
6156 maintenance	950,00	-
6182 documentation générale et technique	200,00	-
63512 Taxes foncières	-	-
012 Charges de personnel	10 000,00	10 000,00
648 autres charges de personnel	10 000,00	10 000,00
65 Autres charges de gestion courante	1 000,00	-
654 pertes sur créances irrécouvrables	500,00	-
658 charges diverses de gestion courante	500,00	-
67 charges exceptionnelles	500,00	-
673 titres annulés sur ex antérieurs	500,00	-
022 dépenses imprévues	1 150,00	-
023 Virement à la section investissement	2 396,00	-
042 opérations d'ordre de transfert entre sections	604,00	604,00
6811 dotation aux amortissements	604,00	604,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	20 000,00	12 231,49

RECETTES	BP 2019	CA 2019
70 Produits des services, du domaine	20 000,00	17 214,14
701 vente de produits	-	-
706 prestations de services	1 000,00	375,00
7083 locations diverses	19 000,00	16 839,14
75 Autres produits de gestion courante	-	-
758 autres produits	-	-
76 Produits financiers	-	6,41
768 autres produits financiers	-	6,41
002 Résultat reporté	-	-
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	20 000,00	17 220,55

Section d'investissement

DEPENSES	BP 2019	CA 2019
1641 remboursement emprunt	-	-
21 immobilisations corporelles	50 080,71	-
2181 Installations générales, agencements aménagements	12 080,71	-
2188 autres	38 000,00	-
23 immobilisations en cours	-	-
2313 constructions	-	-
020 dépenses imprévues	-	-
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	50 080,71	-

RECETTES	BP 2019	CA 2019
1068 affectation du résultat	8 121,93	8 121,93
16 emprunt et dettes assimilées	-	-
1641 emprunt	-	-
001 excédent d'investissement reporté	38 958,78	-
021 virement de la section d'exploitation	2 396,00	-
040 opération d'ordre de transfert entre section	604,00	604,00
28181 installations générales, agencement aménagements divers	109,00	109,00
28188 autres	495,00	495,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	50 080,71	8 725,93

CA 2019 LOGEMENTS SOCIAUX

Section de fonctionnement

Dépenses	BP 2019	CA 2019
011 charges à caractère général	500,00	-
60632 fournitures de petits équipements	-	-
615228 bâtiments	500,00	-
65 autres charges de gestion courante	100,00	-
65888 charges diverses de gestion courante	100,00	-
66 charges financières	4 900,00	3 996,62
66111 intérêts réglés à l'échéance	4 900,00	3 996,62
023 virement à la section d'investissement	4 700,00	-
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 200,00	3 996,62

Recettes	BP 2019	CA 2019
73 Impôts et taxes	400,00	345,75
7331 TEOM	400,00	345,75
75 autres produits de gestion courante	9 800,00	9 713,95
752 revenus des immeubles	9 800,00	9 713,95
002 excédent de fonctionnement reporté	-	-
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 200,00	10 059,70

Section d'investissement

Dépenses	BP 2019	CA 2019
16 Emprunts et dettes	5 000,00	4 886,38
1641 remboursement emprunt	5 000,00	4 886,38
001 déficit reporté	51 580,06	-
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	56 580,06	4 886,38

Recettes	BP 2019	CA 2019
1068 affectation du résultat	6 017,24	6 017,24
16 emprunt et dettes assimilées	45 862,82	-
1641 emprunt	45 862,82	-
021 virement de la section de fonctionnement	4 700,00	-
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	56 580,06	6 017,24

CA 2019 RESEAU DE CHALEUR

Section de fonctionnement

DEPENSES	BP 2019	CA 2019
011 Charges à caractères général	59 658,65	47 967,12
60221 Combustibles et carburants		
6061 Fournitures non stockables(eau énergie)	53 258,65	44 347,53
6063 fournitures entretien et petit équipement	1 000,00	626,13
61528 Entretien et réparations aut. Biens immob		1 648,00
6156 Maintenance	2 500,00	1 345,46
6161 Assurance	1 200,00	
6288 Autres	1 000,00	
635111 cotisations foncières des entreprises	700,00	
011 Charges de personnel et frais assimilés	2 562,50	2 500,00
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	2 562,50	2 500,00
65 Autres charges de gestion courante		
6541 Créances admises en non valeur		
6542 Créances éteintes		
6558 autres contributions obligatoires		
66 Charges financières	8 800,00	8 469,81
66111 intérêts	8 800,00	8 469,81
67 Charges exceptionnelles		
673 titres annulés sur exercice antérieurs		
022 Dépenses imprévues	5 000,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	76 021,15	58 936,93
023 Virement à la section investissement		
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 000,00	
6811 Dotations aux amortissements	36 000,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	36 000,00	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	112 021,15	58 936,93

RECETTES	BP 2019	CA 2019
70 Ventes de produits fabriqués, prestations de service	80 000,00	76 627,94
701 Ventes de produits finis et intermédiaires	80 000,00	76 627,94
74 Subventions d'exploitation		
75 Autres produits de gestion courante		
7588 Autres produits de gestion courante		
76 Produits financiers		
7688 Autres produits financiers		
77 Produits exceptionnels		
778 Autres produits exceptionnels		
TOTAL DES RECETTES REELLES	80 000,00	76 627,94
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 723,55	
777 Autres produits exceptionnels	13 723,55	11 143,37
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	13 723,55	
002 résultat reporté	18 297,60	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	112 021,15	76 627,94

Section d'investissement

DEPENSES	BP 2019	CA 2019
16 Emprunts et dettes assimilées	26 500,00	26 195,57
1641 emprunts	26 500,00	26 195,57
21 Immobilisations corporelles (hors opérations)	871 456,25	871 456,25
2131 Bâtiments	804 308,06	804 308,06
2153 Installations à caractère spécifique	64 884,08	64 884,08
2188 Autres	2 264,11	2 264,11
23 immobilisations en cours	19 980,23	167,03
2313 constructions	11 980,23	
2315 Installations, matériel et outillage techn	8 000,00	167,03
020 dépenses imprévues	5 000,00	
TOTAL DEPENSES REELLES	922 936,48	897 818,85
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	13 723,55	
Reprises sur autofinancement antérieur		
13911 Etat et établissements nationaux	13 723,55	11 143,47
041 Opérations patrimoniales		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	13 723,55	
001 déficit d'investissement reporté		
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	936 660,03	897 818,85

RECETTES	BP 2019	CA 2019
13 Subventions d'investissement	571 456,25	501 456,25
1312 Régions	181 530,40	181 530,40
1313 Départements	198 672,00	198 672,00
1314 Communes	21 253,85	21 253,85
1315 Groupements de collectivités	70 000,00	
1318 Autres dettes	100 000,00	100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	300 000,00
1687 Autres dettes		
TOTAL DES RECETTES REELLES	871 456,25	801 456,25
1068 excédent de fonctionnement reporté	10 000,00	10 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement		
001 Excédent positif reporté	19 203,78	
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	36 000,00	
28131 Bâtiments	17 000,00	
28153 Installations à caractère spécifique	19 000,00	
28188 Autres		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	36 000,00	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	936 660,03	811 456,25



- Budgets primitifs 2020 -

Budget général - Commune de BANNALEC

Section de fonctionnement - Détail des dépenses

DEPENSES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
011 Charges à caractère général	1 398 962,16	1 237 552,10	1 467 050,00
60611 eau et assainissement	28 000,00	17 100,14	22 000,00
60612 énergie-électricité	121 000,00	108 880,70	115 000,00
60613 chauffage urbain	76 000,00	93 689,99	95 000,00
60622 carburants	26 400,00	23 623,18	25 000,00
60623 alimentation	173 000,00	176 857,71	178 000,00
60624 Produits de traitement	500,00	503,00	550,00
60631 fournitures d'entretien	55 000,00	73 626,99	76 000,00
60632 fournitures de petit équipement	90 000,00	82 421,99	85 000,00
60633 Fournitures de voirie	30 000,00	11 862,53	19 000,00
60636 vêtements de travail	10 800,00	11 174,10	12 000,00
6064 fournitures administratives	9 000,00	10 534,20	11 000,00
6065 livres,cassettes,disques	17 000,00	16 925,79	17 800,00
6067 fournitures scolaires	25 000,00	21 418,60	25 000,00
611 Contrats et prestations de service	4 200,00	10 654,71	26 000,00
6122 Crédit-bail mobilier	1 400,00	1 987,96	2 000,00
6132 locations immobilières	22 987,46	27 847,63	28 000,00
6135 locations mobilières	9 734,35	19 906,08	20 000,00
61521 terrains	30 607,25	6 262,59	15 000,00
615221 Entretien et réparations bâtiments publics	17 000,00	14 622,08	17 000,00
615228 Entretien et réparations autres bâtiments	134 000,00	1 003,81	138 000,00
615231 entretien et réparations voiries	192 000,00	195 688,05	200 000,00
615232 entretien et réparations réseaux	-	-	-
61551 matériel roulant	10 067,05	11 224,05	12 000,00
61558 autres biens mobiliers	13 539,91	10 126,49	11 500,00
6156 maintenance	41 844,79	41 822,33	43 500,00
6161 assurances multirisques	25 083,14	14 200,24	18 500,00
6168 autres primes d'assurance	6 305,48	6 071,81	8 000,00
617 étude	1 150,64	-	800,00
6182 documentation générale et technique	4 880,32	5 558,24	5 800,00
6184 versements à des organismes de formation	4 295,27	13 772,02	14 000,00
6188 autres frais divers	2 400,00	2 737,45	3 000,00
6225 indemnités au comptable et aux régisseurs	2 800,00	1 396,30	1 500,00
6226 honoraires	10 681,13	11 716,94	13 000,00
6227 frais d'actes et de contentieux	5 400,00	1 730,37	5 400,00
6228 divers	1 065,35	264,78	800,00
6231 annonces et insertions	2 000,00	1 247,02	1 600,00
6232 fêtes et cérémonies	52 000,00	59 501,80	62 000,00
6233 foires et expositions	-	-	-
6237 publications	17 320,00	16 246,62	17 000,00
6238 divers	-	-	-
6241 transports de biens	750,00	-	750,00
6247 transports collectifs	11 000,00	11 719,00	12 500,00
6251 voyages et déplacements	4 000,00	5 962,81	6 100,00
6256 Missions	-	2 347,20	2 000,00
6261 frais d'affranchissement	11 000,00	12 501,13	13 500,00
6262 frais de télécommunications	15 000,00	15 816,18	15 900,00
627 services bancaires et assimilés	1 000,00	1 945,34	2 000,00
6281 Concours divers,cotisations	1 800,00	1 816,80	1 900,00
6283 frais de nettoyage des locaux	6 400,00	4 417,65	6 000,00
62848 Redevances pour autres prestation de services	8 000,00	6 151,69	8 000,00
62876 Remboursement de frais au GFP de rattachement	500,00	116,00	500,00
6288 autres services extérieurs	38 000,00	24 159,69	29 000,00
63512 taxes foncières	25 000,00	24 681,00	21 000,00
63513 autres impôts locaux	550,00	527,00	550,00
6355 taxe et impôts sur les véhicules	1 000,00	665,76	1 000,00
637 autres taxes	500,00	516,56	600,00

DEPENSES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 580 445,55	2 452 896,32	2 499 991,96
6216 Personnel affecté par le GFP de rattachement	5 600,00	5 027,00	5 123,52
6218 autre personnel extérieur	8 750,00	9 674,46	9 860,21
6331 versement transport	16 000,00	15 774,30	16 077,20
6332 cotisations versées au FNAL	8 200,00	7 032,82	7 167,85
6336 cotisations au centre national et aux CDG	30 095,55	28 443,58	28 989,70
64111 rémunération principale	1 130 000,00	1 099 762,07	1 120 877,50
64112 NBI,supplément familial	29 000,00	22 926,13	23 366,31
64118 autres indemnités	193 000,00	216 122,67	220 272,23
64131 rémunérations	320 000,00	274 130,82	284 881,75
64138 Autres indemnités	56 000,00	57 692,78	58 800,48
64168 Autres emplois d'insertion	-	5 157,84	-
6417 Rémunération des apprentis	-	217,58	-
6451 cotisations à l'URSSAF	290 000,00	265 944,37	271 050,50
64531 cotisations aux caisse de retraite	350 800,00	327 993,34	334 290,81
64532 Cotisations Ircantec	18 500,00	15 218,79	15 510,99
64533 Cotisations RAFF	11 000,00	9 307,37	9 486,07
6454 cotisations aux assedic	20 000,00	11 469,01	11 689,21
6455 cotisation pour assurance du personnel	62 000,00	68 115,41	69 423,23
6457 Cotisations sociales liées à l'apprentissage	-	8,82	-
6458 cotisations aux autres organismes sociaux	6 000,00	4 243,00	4 324,47
6472 prestations familiales directes	2 500,00	1 091,99	1 112,96
6475 médecine du travail, pharmacie	8 000,00	6 498,17	6 622,93
6488 autres charges	15 000,00	1 044,00	1 064,04
014 Atténuations de produits	6 804,00	6 804,00	8 000,00
7391171 Dégrèvemt taxe foncière PNB jeunes agriculteurs	6 804,00	2 623,00	3 500,00
7391172 Dégrèvemt TH sur les logements vacants	-	4 181,00	4 500,00
65 Autres charges de gestion courante	497 858,32	482 739,70	523 916,63
651 Redevances pour concessions, brevets, licences	500,00	-	-
6531 indemnités	124 999,88	116 719,25	118 960,26
6532 frais de mission	-	-	-
6533 cotisations de retraite	3 400,00	4 901,49	4 995,60
6534 Cotisations de sécurité sociale part patronale	8 370,00	8 252,33	8 410,77
6535 Formation	800,00	-	1 000,00
65372 Cotisation au fond de financement de l'alloc	-	53,67	-
6541 Créances admises en non valeur	9 139,93	9 140,00	4 000,00
6542 créances éteintes	9 621,78	9 622,08	3 500,00
6553 service incendie	-	-	-
6554 contributions aux organismes de regroupement	-	-	-
6558 autres contributions obligatoires	18 600,00	21 240,00	22 500,00
657358 Autres groupements	-	-	-
657362 CCAS	20 550,00	20 550,00	20 550,00
6574 subventions de fonctionnement aux associations et a	301 876,73	292 259,14	340 000,00
65888 Autres	-	1,74	-
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	4 484 070,03	4 179 992,12	4 498 958,59
66 Charges financières	108 978,00	90 739,27	123 300,00
66111 intérêts réglés à l'échéance	100 978,00	90 106,56	120 000,00
66112 Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	500,00	81,46	500,00
661122 Montant des icne de l'exercice N-1	-	-	-
661121 Montant des icne de l'exercice	-	-	-
6615 intérêts des comptes courants et de dépôts débiteur	5 000,00	551,25	2 000,00
668 autres charges financières	2 500,00	-	800,00
67 Charges exceptionnelles	174 226,62	169 726,47	5 000,00
6718 autres charges sur opérations de gestion	-	-	-
673 titres annulés sur exercices antérieurs	12 000,00	7 211,85	5 000,00
678 autres charges exceptionnelles	162 226,62	162 514,62	-
022 Dépenses imprévues	57 357,56		50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 824 632,21	4 440 457,86	4 677 258,59
023 Virement à la section investissement	321 567,01		327 650,68
042 Opérations d'ordre de transfert ntre section	222 817,00	1 271 791,10	265 137,44
675 valeur comptable des immo cédées	-	1 045 752,50	-
6761 différences sur réalisations transférées en investissement	-	3 222,50	-
6811 dotations aux amortissements des immobilisations	222 817,00	222 816,10	265 137,44
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	5 369 016,22	5 712 248,96	5 270 046,71

Budget général - Commune de BANNALEC
Section de fonctionnement - Détail des recettes

RECETTES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
013 Atténuation de charges	184 024,60	202 870,39	178 000,00
6419 Remboursements sur rémunérations du personnel	184 024,60	202 870,39	178 000,00
6459 Remboursement sur charges de sécurité sociale			
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	344 300,00	350 952,08	352 100,00
70311 concessions dans les cimetières	4 500,00	5 779,00	5 800,00
70323 redevance d'occupation du domaine public communal	26 500,00	19 429,44	20 000,00
7062 redevance et droits des services à caractère culturel	3 000,00	2 575,00	3 000,00
7066 redevance et droits des services à caractère social	46 000,00	48 239,52	48 000,00
7067 redevance et droits des services périscolaires et d'enseignement	230 000,00	240 220,60	232 800,00
70688 autres prestations de services	500,00	2 953,68	3 000,00
7081 produits des services exploités dans l'intérêt du personnel		500,00	500,00
7083 locations diverses (autre qu'immeuble)	20 000,00	17 268,26	20 000,00
70848 mise à dispo de personnel	13 000,00	12 500,00	17 500,00
7088 autres produits d'activité annexes	800,00	1 486,58	1 500,00
73 Impôts et taxes	3 265 687,00	3 328 752,08	3 280 300,00
7311 contributions directes	2 197 687,00	2 218 305,00	2 228 300,00
7318 Autres impôts locaux ou assimilés		20 498,00	
73211 attribution de compensation	622 000,00	621 144,00	621 000,00
73212 dotation de solidarité communautaire	126 000,00	127 679,00	128 000,00
73223 FPIC	42 000,00	42 672,00	20 000,00
7328 Autres fiscalités reversées			
7331 taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 000,00	1 000,18	1 000,00
7336 droits de place	8 000,00	5 815,00	6 000,00
7343 taxe sur les pylônes électriques	128 000,00	128 630,00	125 000,00
73681 emplacements publicitaires	1 000,00	879,20	1 000,00
7381 taxe additionnelle aux droits de mutation	140 000,00	162 129,70	150 000,00
7388 Autres taxes diverses			
74 Dotations, subventions et participations	1 309 578,00	1 317 721,61	1 349 446,71
7411 dotation forfaitaire	401 000,00	399 018,00	392 633,71
74121 dotation de solidarité rurale 2ème fraction	547 000,00	564 100,00	620 300,00
74127 dotation nationale de péréquation	79 000,00	77 513,00	77 513,00
74718 autres participations	26 000,00	17 643,11	5 000,00
74758 Autres groupements		750,00	
7478 Autres organismes		2 964,33	
74834 Etat compensation au titre des taxes foncières	24 050,00	24 050,00	26 000,00
74835 Etat compensation au titre de la TH	111 528,00	111 528,00	116 000,00
74836 dotation de compensation relative à la TP			
7488 autres attributions et participations	121 000,00	120 155,17	112 000,00
75 Autres produits de gestion courante	66 000,00	68 051,94	69 000,00
752 Revenus des immeubles	61 000,00	59 962,91	61 000,00
758 Produits divers de gestion courante	5 000,00	8 089,03	8 000,00
TOTAL RECETTES DE GESTION DE SERVICES	5 169 589,60	5 268 348,10	5 228 846,71
77 Produits exceptionnels	5 000,00	882 617,89	9 000,00
7714 Recouvrement sur créances admises en non valeur		131,28	
7718 autres produits exceptionnels sur opérations de			
773 mandats annulés	2 000,00	4 342,73	4 000,00
775 Produits des cessions d'immobilisations		874 683,75	
7788 divers	3 000,00	3 460,13	5 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES	5 174 589,60	6 150 965,99	5 237 846,71
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections/travaux en régie	32 200,00	206 491,17	32 200,00
722 Immo corporelles	30 000,00	29 999,92	30 000,00
7761		174 291,25	
777 Quote-part des subventions d'investissement transférées, au compte de rattachement	2 200,00	2 200,00	2 200,00
R002 RESULTAT REPORTE	162 226,62		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 369 016,22	6 357 457,16	5 270 046,71

BP 2020 - Budget général - Commune de BANNALEC -Section Investissement

DEPENSES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
20 Immobilisations incorporelles	73 394,87	37 995,64	107 813,92
2031 frais d'études	56 494,87	22 618,80	54 813,92
2051 concessions, droits et brevets	16 000,00	15 376,84	53 000,00
2088 autre immo incorporelle	900,00	-	
204 subventions d'équipements versées (hors opérations)	102 036,33	82 519,57	89 516,76
204132 Départements bât et installations	-	-	
2041581 Biens mobiliers matériels études	80 782,48	61 265,72	89 516,76
2041642 SPIC- Bâtiments et installations	21 253,85	21 253,85	
21 Immobilisations corporelles	-	-	1 500,00
2161 œuvres et objets d'art	-	-	1 500,00
23 Immobilisations en cours	4 199 566,91	3 091 891,00	2 913 120,62
2315 hors opération	35 000,00	1 128,00	48 705,84
Opérations d'équipement			
114 matériel mobilier scolaire	19 356,00	12 801,54	9 580,00
117 école primaire	24 000,00	20 400,00	20 000,00
130 travaux au cimetière	21 000,00	594,00	37 986,48
132 travaux de voirie	419 940,00	289 903,09	530 000,00
133 travaux urbains	6 000,00	4 720,56	32 279,44
136 bâtiments communaux	1 346 790,00	1 236 828,44	205 935,04
137 travaux école maternelle	25 400,00	22 366,73	30 000,00
141 matériel mobilier divers	90 000,00	81 680,47	172 645,93
146 acquisition de terrains	1 638,91	1 638,91	15 000,00
147 matériel sportif	28 000,00	18 310,32	56 104,32
152 document unique	3 000,00	592,20	4 906,00
158 acquisition matériel de transport	170 000,00	167 700,00	55 000,00
163 travaux au stade			36 224,00
167 travaux à l'église	2 500,00	1 281,96	3 900,00
175 acquisition d'immeubles	100 000,00	-	100 000,00
177 restauration des chapelles	2 000,00	1 959,72	4 000,00
192 aménagement gîte	7 000,00	-	12 000,00
197 cuisine centrale	3 000,00	1 147,83	25 720,00
198 réseau de chaleur	10 000,00	7 797,50	
199 Piste d'athlétisme	1 548 761,00	1 165 993,89	252 047,36
200 Nouvelle médiathèque	336 181,00	55 045,84	1 261 086,21
TOTAL DES DEPENSES OPERATION EQUIPEMENT	4 374 998,11	3 212 406,21	3 111 951,30
13 Subventions d'investissement	359 707,53	359 707,53	
1318	219 431,40	219 431,40	-
1328	140 276,13	140 276,13	-
16 Emprunts et dettes assimilées	734 095,87	733 432,29	499 000,00
1641 emprunts en euros	734 095,87	733 432,29	499 000,00
26 Participations et créances rattachées à des participations	500,00	-	500,00
261 titres de participation	500,00	-	500,00
27 Autres immo financières	67 000,00	-	67 000,00
274 prêts			
275 Dépôts et cautionnement versés	67 000,00	-	67 000,00
2763 créances sur des collectivités EP	-	-	
2764 Créances sur particuliers et aut pers de droit	-	-	
020 dépenses imprévues	35 161,09	-	117 998,24
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	1 196 464,49	1 093 139,82	684 498,24

BP 2020 - Budget général - Commune de BANNALEC -Section Investissement			
TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 571 462,60	4 305 546,03	3 796 449,54
192 cessions d'immobilisations			
040 opérations d'ordre / tvx en régie	32 200,00	206 491,17	32 200,00
13918 Autres	2 200,00	2 200,00	2 200,00
192		174 291,25	
21318 Autres bâtiments publics			
2113 terrains aménagés autres que voirie			3 000,00
2135 Installat° générales, agencements, aménagement			17 000,00
2138 Autres constructions		9 554,97	10 000,00
2312 Agencement et aménagement de terrains		3 030,34	
2313 Constructions	30 000,00	17 414,61	
041 Opérations patrimoniales	35 721,00	33 725,75	30 000,00
2111 Terrains nus	2 000,00	5,00	
21312 Bâtiments scolaires	8 988,00	8 987,94	
2138	6 001,00	6 000,61	
2313 Constructions	18 732,00	18 732,20	30 000,00
2764 Créances sur des particuliers			
TOTAL DES DEPENSESD'ORDRE	67 921,00	240 216,92	62 200,00
001 solde négatif reporté	81 827,02		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 721 210,62	4 545 762,95	3 858 649,54

BP 2020 - Budget général - Commune de BANNALEC -Section Investissement

RECETTES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
13 Subventions d'investissement	777 570,39	809 806,06	1 055 099,10
1311 Etat et établissements nationaux			
1312 Régions			4 280,00
1313 Département			3 495,00
1318 Autres			
1322 Régions	329 292,81	329 292,81	330 000,00
1323 Départements (sub non transférable)	62 645,00	62 645,00	460 000,00
13251 GFP de rattachement	284 231,92	284 231,92	
1328 Autres subventions non transférables	101 400,66	133 636,33	257 324,10
1332 Amendes de police			
1336 PVR			
1341 DETR			
16 Emprunts et dettes assimilées	1 885 066,90	1 713 001,69	90 717,39
1641 Emprunts en euros	1 885 066,90	1 713 001,69	90 717,39
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	1 632,54	-
2031 Frais d'études		1 632,54	
23 immobilisations en cours	116 000,00	-	116 000,00
2313 constructions	116 000,00	-	116 000,00
2315 constructions			
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	2 778 637,29	2 524 440,29	1 261 816,49
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 419 845,39	1 405 076,26	1 295 434,82
10222 FCTVA	121 000,00	119 483,62	470 000,00
10226 Taxe d'aménagement	30 000,00	16 747,25	18 000,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 268 845,39	1 268 845,39	807 434,82
27 Autres immo financières	71 166,68	4 166,68	67 000,00
274 prêts			
275 Dépôts et cautionnement versés	67 000,00	-	67 000,00
27632 Régions			
2764 Créances sur des particuliers (prêts)4166,68	4 166,68	4 166,68	
024 Produits de cession	871 456,25		
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	2 362 468,32	1 409 242,94	1 362 434,82
45 Comptabilité rattachée	-	-	-
4582 recettes			
TOTAL DES RECETTES REELLES	5 141 105,61	3 933 683,23	2 624 251,31
021 Virement de la section de fonctionnement	321 567,01	-	327 650,68
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	222 817,00	1 271 791,10	265 137,44
192 plus ou moins value sur cession d'immobilisation		3 222,50	
2111 Terrains nus		5,00	
2138 Autres constructions		965 169,67	
21538 Autres réseaux		77 860,90	
2188 Autres immobilisations corporelles		2 716,93	
28031 frais d'étude	40 105,99	28 465,23	28 465,23
28035			
2804111 Etat-biens mobiliers, matériel et études			
2804132 Départements - Bâtiments et installation	22 000,00	19 721,74	19 721,14
2804133 Départements - Projets infrastructure intérêt			
28041512 GFP Rattachement - Bât et installations	3 000,00	1 630,80	1 630,80
28041581 Autres groupement - Biens mobilier, mat	7 000,00	6 051,11	6 306,19
28041582 Autres groupement - Bâtiments et installation	4 000,00	1 142,61	1 142,61
28051 concessions et droits similaires	28 959,00	41 553,59	15 940,42
28088 autres immo incorporelles	2 000,00	4 439,36	2 913,36
28128 Autres agencement et amgt terrains	850,00	-	
28135	460,00	-	
28138 Autres constructions			9 696,20
28151 Réseaux de voirie			37 556,99
28152 Installations de voirie	1 000,00	1 007,04	666,00
281311 Hôtel de ville			1 614,19
281312 Bâtiments scolaires			5 786,37
281318 autres bâtiments publics			
281534 réseaux électrification	444,00	-	

Suite →

BP 2020 - Budget général - Commune de BANNALEC -Section Investissement

281538 Autres réseaux	71,00	-	
281578 Autre matériel et outillage de voirie			
28158 Autres installations, matériels outillages tech		130,00	130,00
28181 installations générales, agencement, aménage	1 711,00	1 116,00	1 116,00
28182 matériel de transport	27 952,06	20 466,81	36 695,31
28183 matériel de bureau et informatique	28 873,97	23 713,17	21 295,00
28184 mobilier	6 409,98	9 280,85	10 997,87
28188 autres immobilisations corporelles	47 980,00	64 097,79	63 463,76
041 opérations patrimoniales	35 721,00	33 725,75	30 000,00
1021 Dotation	2 000,00	5,00	
2031 Frais d'études	33 721,00	33 720,75	
238 Avances versées immobilisations corporelles			30 000,00
001 Solde positif reporté	-	-	611 610,11
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 721 210,62	5 239 200,08	3 858 649,54

Budget général
RECAPITULATIF 2019

FONCTIONNEMENT	
Recettes	6 357 457,16
Dépenses	5 712 248,96
Résultat courant 2019	645 208,20
Résultat de fonctionnement reporté (cpte 002)	162 226,62
Résultat de clôture 2019 à affecter	807 434,82
Affectation du résultat :	
A affecter au 1068 (investissement) :	807 434,82
A reporter 002 (fonctionnement) :	-

INVESTISSEMENT	
Recettes	5 239 200,08
Dépenses	4 545 762,95
Résultat courant 2019	693 437,13
Résultat d'investisst reporté (cpte 001)	81 827,02
Affectation du résultat :	
A reporter au 001 :	611 610,11

BP 2020 Ateliers Relais

Section de fonctionnement

DEPENSES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
011 Charges à caractères général	9 700,00	2 326,70	10 000,00
60611 eau et assainissement	200,00	52,63	200,00
60612 énergie électricité	2 000,00	1 482,19	2 500,00
60632 fournitures de petit équipement	1 000,00	453,91	1 000,00
615221 entretien bâtiments	3 000,00	-	3 000,00
615228 Entretien autres bâtiments	-	168,93	300,00
615231 Entretien et réparations voiries	2 000,00	-	2 000,00
61558 autres biens immobiliers	1 500,00	169,04	1 000,00
65 Autres charges de gestion courante	5 500,00	-	5 000,00
6541 Créances admises en non valeur	2 000,00	-	2 000,00
6542 Créances éteintes	3 000,00	-	2 500,00
6558 autres contributions obligatoires	500,00	-	500,00
66 Charges financières	-	-	-
66111 intérêts	-	-	-
67 Charges exceptionnelles	1 000,00	-	1 200,00
673 titres annulés sur exercice antérieurs	1 000,00	-	1 200,00
022 Dépenses imprévues	1 200,00	-	1 000,00
023 Virement à la section investissement	23 300,00	-	23 300,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	40 700,00	2 326,70	40 500,00

RECETTES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
73 Impôts et taxes	700,00	613,55	700,00
7331 taxe d'enlèvement des ordures ménagères	700,00	613,55	700,00
75 Autres produits de gestion courante	40 000,00	39 784,75	39 800,00
752 revenus des immeubles	40 000,00	39 784,75	39 800,00
7588 Autres produits de gestion courante	-	-	-
002 résultat reporté	-	-	-
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	40 700,00	40 398,30	40 500,00

Section d'investissement

DEPENSES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
16 Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
1641 emprunts	-	-	-
23 immobilisations en cours	119 486,08	-	155 000,00
2313 constructions	60 000,00	-	70 000,00
2315 Installations, matériel et outillage techniques	59 486,08	-	85 000,00
020 dépenses imprévues	4 800,00	-	7 357,68
001 déficit d'investissement reporté	-	-	-
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	124 286,08	-	162 357,68

RECETTES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
1068 excédent de fonctionnement reporté	37 779,76	37 779,76	38 071,60
021 Virement de la section de fonctionnement	23 300,00	-	23 300,00
001 excédent positif reporté	63 206,32	-	100 986,08
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	124 286,08	37 779,76	162 357,68

**Budget ateliers relais
RECAPITULATIF 2019**

FONCTIONNEMENT	
Recettes	40 398,30
Dépenses	2 326,70
Résultat courant 2019	38 071,60
Résultat de fonctionnement reporté (cpte 002)	-
Résultat de clôture 2019 à affecter	38 071,60
Affectation du résultat :	
A affecter au 1068 (investissement) :	38 071,60
A reporter 002 (fonctionnement) :	-

INVESTISSEMENT	
Recettes	37 779,76
Dépenses	-
Résultat courant 2019	37 779,76
Résultat d'investisist reporté (cpte 001)	63 206,32
Affectation du résultat :	
A reporter au R001 :	100 986,08

BP 2020 POMPES FUNEBRES

Section d'exploitation

DEPENSES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
011 Charges à caractère général	4 350,00	1 627,49	1 970,00
60611 Eau et assainissement	250,00	60,77	80,00
60612 énergie électricité	1 000,00	852,96	860,00
60631 fournitures d'entretien	400,00	111,83	115,00
60632 fournitures de petits équipements	350,00	513,43	520,00
6064 fournitures administratives	100,00	-	30,00
61521 entretien et réparation bâtiments publics	500,00	88,50	100,00
61528 entretien et réparation autres biens immobiliers	300,00	-	70,00
61558 entretien et réparations sur autres biens	300,00	-	70,00
6156 maintenance	950,00	-	75,00
6182 documentation générale et technique	200,00	-	50,00
63512 Taxes foncières	-	-	-
012 Charges de personnel	10 000,00	10 000,00	15 000,00
648 autres charges de personnel	10 000,00	10 000,00	15 000,00
65 Autres charges de gestion courante	1 000,00	-	150,00
654 pertes sur créances irrécouvrables	500,00	-	75,00
658 charges diverses de gestion courante	500,00	-	75,00
67 charges exceptionnelles	500,00	-	150,00
673 titres annulés sur ex antérieurs	500,00	-	150,00
022 dépenses imprévues	1 150,00	-	196,00
023 Virement à la section investissement	2 396,00	-	880,00
042 opérations d'ordre de transfert entre sections	604,00	604,00	604,00
6811 dotation aux amortissements	604,00	604,00	604,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	20 000,00	12 231,49	18 950,00

RECETTES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
70 Produits des services, du domaine	20 000,00	17 214,14	18 950,00
701 vente de produits	-	-	-
706 prestations de services	1 000,00	375,00	950,00
7083 locations diverses	19 000,00	16 839,14	18 000,00
75 Autres produits de gestion courante	-	-	-
758 autres produits	-	-	-
76 Produits financiers	-	6,41	-
768 autres produits financiers	-	6,41	-
002 Résultat reporté	-	-	-
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	20 000,00	17 220,55	18 950,00

Section d'investissement

DEPENSES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
1641 remboursement emprunt	-	-	-
21 immobilisations corporelles	50 080,71	-	20 000,00
2181 Installations générales, agencements aménagements	12 080,71	-	13 000,00
2188 autres	38 000,00	-	7 000,00
23 immobilisations en cours	-	-	32 000,00
2313 constructions	-	-	32 000,00
020 dépenses imprévues	-	-	2 157,77
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	50 080,71	-	54 157,77
RECETTES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
1068 affectation du résultat	8 121,93	8 121,93	4 989,06
16 emprunt et dettes assimilées	-	-	-
1641 emprunt	-	-	-
001 excédent d'investissement reporté	38 958,78	-	47 684,71
021 virement de la section d'exploitation	2 396,00	-	880,00
040 opération d'ordre de transfert entre section	604,00	604,00	604,00
28181 installations générales, agencement aménagements divers	109,00	109,00	109,00
28188 autres	495,00	495,00	495,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	50 080,71	8 725,93	54 157,77

BUDGET POMPES FUNEBRES

RECAPITULATIF 2019

Recettes de fonctionnement	17 220,55
Dépenses de fonctionnement	12 231,49

Résultat courant 2019	4 989,06
Résultat de fonction reporté (cpte 002)	

Résultat de clôture 2019 à affecter	4 989,06
-------------------------------------	----------

Affectation du résultat

A affecter 1068 : 4 989,06

A reporter 002 :

Recettes d'investissement	8 725,93
Dépenses d'investissement	

Résultat courant 2019	8 725,93
Résultat d'investissement reporté (cpte 001)	38 958,78

A reporter 001 47 684,71

A reporter 001 47 684,71

BP 2020 Logements sociaux

Section de fonctionnement

Dépenses	BP 2019	CA 2019	BP 2020
011 charges à caractère général	500,00	-	1 510,00
60632 fournitures de petits équipements	-	-	200,00
615228 bâtiments	500,00	-	1 310,00
65 autres charges de gestion courante	100,00	-	100,00
658 charges diverses de gestion courante	100,00		100,00
66 charges financières	4 900,00	3 996,62	3 800,00
66111 intérêts réglés à l'échéance	4 900,00	3 996,62	3 800,00
022 dépenses imprévues			90,00
023 virement à la section d'investissement	4 700,00		4 700,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 200,00	3 996,62	10 200,00

Recettes	BP 2019	CA 2019	BP 2020
73 Impôts et taxes	400,00	345,75	400,00
7331 TEOM	400,00	345,75	400,00
75 autres produits de gestion courante	9 800,00	9 713,95	9 800,00
752 revenus des immeubles	9 800,00	9 713,95	9 800,00
002 excédent de fonctionnement reporté	-	-	-
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 200,00	10 059,70	10 200,00

Section d'investissement

Dépenses	BP 2019	CA 2019	BP 2020
16 Emprunts et dettes	5 000,00	4 886,38	5 100,00
1641 remboursement emprunt	5 000,00	4 886,38	5 100,00
001 déficit reporté	51 580,06		50 449,20
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	56 580,06	4 886,38	55 549,20

Recettes	BP 2019	CA 2019	BP 2020
1068 affectation du résultat	6 017,24	6 017,24	6 063,08
16 emprunt et dettes assimilées	45 862,82	-	44 786,12
1641 emprunt	45 862,82		44 786,12
021 virement de la section de fonctionnement	4 700,00	-	4 700,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	56 580,06	6 017,24	55 549,20

Budget logements sociaux RECAPITULATIF 2019
--

FONCTIONNEMENT	
Recettes	10 059,70
Dépenses	3 996,62
Résultat courant 2019	6 063,08
Résultat de fonctionnement reporté (cpte 002)	
Résultat de clôture 2019 à affecter	6 063,08
Affectation du résultat :	
A affecter au 1068 (investissement) :	6 063,08
A reporter 002 (fonctionnement) :	-

INVESTISSEMENT	
Recettes	6 017,24
Dépenses	4 886,38
Résultat courant 2019	1 130,86
Résultat d'investisst reporté (cpte D001)	- 51 580,06
Affectation du résultat :	
A reporter au D001 : -	50 449,20

BP 2020 RESEAU DE CHALEUR

Section de fonctionnement

DEPENSES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
011 Charges à caractères général	59 658,65	47 967,12	60 850,00
60221 Combustibles et carburants			
6061 Fournitures non stockables(eau énergie)	53 258,65	44 347,53	57 000,00
6063 fournitures entretien et petit équipement	1 000,00	626,13	650,00
61528 Entretien et réparations aut. Biens immob	-	1 648,00	1 700,00
6156 Maintenance	2 500,00	1 345,46	1 500,00
6161 Assurance	1 200,00	-	
6288 Autres	1 000,00	-	
635111 cotisations foncières des entreprises	700,00	-	
011 Charges de personnel et frais assimilés	2 562,50	2 500,00	2 500,00
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	2 562,50	2 500,00	2 500,00
65 Autres charges de gestion courante	-	-	-
6541 Créances admises en non valeur			
6542 Créances éteintes	-	-	-
6558 autres contributions obligatoires	-	-	-
66 Charges financières	8 800,00	8 469,81	3 980,00
66111 intérêts	8 800,00	8 469,81	3 980,00
67 Charges exceptionnelles	-	-	-
673 titres annulés sur exercice antérieurs	-	-	-
022 Dépenses imprévues	5 000,00	-	4 652,39
TOTAL DES DEPENSES REELLES	76 021,15	58 936,93	71 982,39
023 Virement à la section investissement	-	-	1 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 000,00	-	18 161,08
6811 Dotations aux amortissements	36 000,00		18 161,08
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	36 000,00	-	18 161,08
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	112 021,15	58 936,93	91 143,47

RECETTES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
70 Ventes de produits fabriqués, prestations de service	80 000,00	76 627,94	80 000,00
701 Ventes de produits finis et intermédiaires	80 000,00	76 627,94	80 000,00
74 Subventions d'exploitation	-	-	-
75 Autres produits de gestion courante	-	-	-
7588 Autres produits de gestion courante	-	-	-
76 Produits financiers	-	-	-
7688 Autres produits financiers	-	-	-
77 Produits exceptionnels	-	-	-
778 Autres produits exceptionnels	-	-	-
TOTAL DES RECETTES REELLES	80 000,00	76 627,94	80 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 723,55	-	11 143,47
777 Autres produits exceptionnels	13 723,55		11 143,47
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	13 723,55	-	11 143,47
002 résultat reporté	18 297,60		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	112 021,15	76 627,94	91 143,47

Section d'investissement

DEPENSES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
16 Emprunts et dettes assimilées	26 500,00	26 195,57	13 400,00
1641 emprunts	26 500,00	26 195,57	13 400,00
21 Immobilisations corporelles (hors opérations)	871 456,25	871 456,25	5 000,00
2131 Bâtiments	804 308,06	804 308,06	
2153 Installations à caractère spécifique	64 884,08	64 884,08	
2188 Autres	2 264,11	2 264,11	5 000,00
23 immobilisations en cours	19 980,23	167,03	26 447,40
2313 constructions	11 980,23		
2315 Installations, matériel et outillage techn	8 000,00	167,03	26 447,40
020 dépenses imprévues	5 000,00		2 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES	922 936,48	897 818,85	46 847,40
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	13 723,55		11 143,47
Reprises sur subvention d'équipement			
13911 Etat	13 723,55		
13912 Régions			4 034,01
13913 Départements			4 414,93
13914 Communes			472,31
13918 Autres			2 222,22
041 Opérations patrimoniales			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	13 723,55		11 143,47
001 déficit d'investissement reporté			67 158,82
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	936 660,03	897 818,85	125 149,69

RECETTES	BP 2019	CA 2019	BP 2020
13 Subventions d'investissement	571 456,25	501 456,25	70 000,00
1312 Régions	181 530,40	181 530,40	
1313 Départements	198 672,00	198 672,00	
1314 Communes	21 253,85	21 253,85	
1315 Groupements de collectivités	70 000,00		70 000,00
1318 Autres dettes	100 000,00	100 000,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	300 000,00	
1687 Autres dettes			
TOTAL DES RECETTES REELLES	871 456,25	801 456,25	70 000,00
1068 excédent de fonctionnement reporté	10 000,00	10 000,00	35 988,61
021 Virement de la section de fonctionnement			1 000,00
001 Excédent positif reporté	19 203,78		
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	36 000,00		18 161,08
28131 Bâtiments	17 000,00		16 086,16
28153 Installations à caractère spécifique	19 000,00		1 622,10
28188 Autres			452,82
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	36 000,00		18 161,08
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	936 660,03	811 456,25	125 149,69

Budget Réseau de chaleur
RECAPITULATIF 2019

FONCTIONNEMENT	
Recettes	76 627,94
Dépenses	58 936,93
Résultat courant 2019	17 691,01
Résultat de fonctionnement reporté (cpte 002)	18 297,60
Résultat de clôture 2019 à affecter	35 988,61
Affectation du résultat :	
A affecter au 1068 (investissement) :	35 988,61
A reporter 002 (fonctionnement) :	

INVESTISSEMENT	
Recettes	811 456,25
Dépenses	897 818,85
Résultat courant 2019	86 362,60
Résultat d'investisst.reporté (cpte 001)	19 203,78
Affectation du résultat :	
A reporter au D001 : -	67 158,82

**Convention d'adhésion 2020-001 à la Centrale d'Achat Mégalis
Bretagne pour la mise à disposition d'un marché de fourniture de
certificats électroniques**

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

Mégalis Bretagne, Syndicat mixte de coopération territoriale

Domicilié, ZAC Les Champs Blancs, 15 rue Claude Chappe – Bât B – 35510 CESSON SEVIGNE

Représenté par son Président, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, habilité par délibération du Comité Syndical du 30 juin 2017 et l'article 5.2 des statuts du Syndicat mixte.

Ci-après désigné par "Mégalis Bretagne",

D'une part,

ET :

..... (ci-après désigné l'établissement), représenté par
..... dûment habilité à signer la présente convention, ayant son siège
.....

Ci-après désignées ensemble : « les parties ».

Préambule :

Conformément à ses statuts, le Syndicat mixte peut être centrale d'achat au profit de ses membres ou des organismes éligibles, au titre de l'article L.2113-2 du Code de la Commande Publique (CCP), pour toute catégorie d'achat ou de commande publique se rattachant aux domaines d'activités de ses compétences.

À ce titre, il peut passer des marchés ou des accords-cadres destinés à d'autres pouvoirs adjudicateurs et autres organismes éligibles. Lors de l'exécution des marchés ou accords-cadres mis à leur disposition, les membres et les organismes éligibles du Syndicat mixte sont considérés comme ayant respecté leurs obligations de publicité et de mise en concurrence conformément aux dispositions de l'article L.2113-4 du CCP précitée. Toutefois, ils demeurent responsables du respect des dispositions de ce dernier pour les opérations dont ils se chargent eux-mêmes.

La centrale d'achat peut procéder à des achats centralisés, sous forme d'accords-cadres, dans lesquels les rôles et responsabilités seront répartis comme suit :

– Passation et suivi de l'exécution des accords-cadres assurés par le Syndicat mixte, destinés à ses membres et entités éligibles.

Le Syndicat mixte procède à toutes les opérations nécessaires à la passation, à la signature et à la notification de l'accord-cadre, dans le respect des dispositions de la réglementation relative aux marchés publics. Il est chargé de son exécution : tous les actes administratifs relatifs aux modifications contractuelles éventuelles de toute nature qui pourraient survenir pendant l'exécution du marché (ex : passation, signature, notification d'avenants de toute nature, ...). Le cas échéant, il prononce la résiliation du marché.

– Exécution de l'accord-cadre par les membres et entités bénéficiaires identifiés.

Ils exécutent l'accord-cadre par l'émission de bons de commandes, au fur et à mesure de leurs besoins, procèdent à la vérification de la bonne exécution des prestations et au règlement associé.

La présente convention a pour objet de définir les conditions d'accès aux services issus des marchés publics conclus par la centrale d'achat Mégalis Bretagne, dont les compétences sont présentées à l'article 2 de ses statuts.

Ceci arrêté, il est convenu ce qui suit entre les parties :

La présente convention acte de la mise à disposition de l'accord-cadre de fourniture de certificats électroniques à son signataire ;

Article 1. Objet de la convention

La présente convention d'adhésion à la Centrale d'achat Mégalis Bretagne porte sur la mise à disposition du marché relatif à fourniture de certificats électroniques et a pour objet de définir :

- les modalités d'adhésion à la Centrale,
- les modalités de fonctionnement et les responsabilités des parties :
 - o les obligations de chacun des signataires, Mégalis Bretagne étant désigné maître d'ouvrage du marché,
 - o les modalités de participation des adhérents dans le suivi de l'exécution.

Article 2. Présentation succincte de l'accord-cadre

Le marché relatif à la fourniture de certificats électroniques est conclu à prix unitaires, sous forme d'un accord-cadre fractionné à bons de commande, mono-attributaire. Il est ainsi exécuté au fur et à mesure selon les besoins des adhérents à la Centrale d'achat, suivant les prix unitaires contractuels présentés au bordereau de prix.

Il n'est pas fixé de montant ni minimum ni maximum pour la durée de l'accord-cadre.

Les pièces du marché seront transmises aux adhérents.

Article 3. Les modalités d'adhésion à la Centrale d'achat Mégalis Bretagne

Tous les membres (Conseil régional, Conseil départemental et EPCI de Bretagne) ou organismes éligibles¹ du Syndicat mixte Mégalis Bretagne peuvent adhérer à la Centrale d'achat.

Ainsi, la notification par le Syndicat mixte de la présente convention, complétée par l'adhérent et signée des parties, vaut adhésion à la Centrale d'achat pour le marché relatif à la fourniture de certificats électroniques, en cours d'exécution.

L'ensemble des modalités de mise en œuvre de la convention et du marché associé sera présenté dans les pièces annexes jointes à la notification.

Cette adhésion ne comporte ni droit d'entrée ni participation aux frais de gestion. Les frais financiers engagés par Mégalis Bretagne pour le lancement et l'attribution du marché ne font pas l'objet d'une facturation au bénéficiaire de la présente convention.

A chaque changement de prestataire, une information sera réalisée par le syndicat mixte auprès des adhérents. Dans ce contexte, ces derniers auront alors la possibilité de résilier la convention dans les conditions détaillées à l'article 9 ci-après.

Dans le cadre de la présente convention, chaque adhérent s'engage à préserver la confidentialité des informations qui lui sont communiquées par Mégalis Bretagne, notamment tout ce qui concerne les offres techniques et financières des fournisseurs retenus comme titulaires des marchés.

Article 4. Fonctionnement de l'accord-cadre et responsabilité des parties dans le cadre de la Centrale d'achat Mégalis Bretagne

Toutes les actions portées par chacun des signataires de la présente convention et identifiées ci-après seront réalisées dans le respect des dispositions arrêtées au Code de la Commande Publique (CCP), constitué de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative et du décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire.

Les missions assurées par le Syndicat Mixte dans le cadre de la Centrale d'achat sont les suivantes :

- Réalisation de toutes les opérations nécessaires à la préparation, à la passation, à la signature et à la notification de l'accord-cadre, dans des procédures définies dans le Code de la Commande Publique (CCP),
- Exécution de l'accord-cadre pour tous les actes administratifs relatifs aux modifications contractuelles éventuelles de toute nature qui pourraient survenir au cours de l'exécution du marché (ex. passation, signature, notification d'avenants de toute nature, sous-traitance ...). Le cas échéant, il prononce la résiliation du marché.

Dans le cadre du marché en objet, la Centrale d'achat Mégalis Bretagne a accompli l'ensemble des obligations de publicité et de mise en concurrence.

¹ Organismes éligibles tels que les communes, les CCAS, CIAS et les autres établissements publics après étude d'éligibilité.

Ainsi, après signature de la présente convention, chaque adhérent de la Centrale d'achat pour l'acquisition de certificats électronique est considéré comme ayant respecté ses obligations de publicité et de mise en concurrence.

Chacun des adhérents de la centrale d'achat restera toutefois libre – pour la passation de chacun de ses marchés et accords-cadres, et appels à projet ou autres procédures de mise en concurrence particulière prévues par des textes spécifiques – de recourir ou non à la centrale d'achat.

Tout adhérent est responsable du respect du CCP pour les opérations d'exécution du marché public conclues en son nom et dont il se charge lui-même, et en assume les conséquences le cas échéant, à savoir :

- Emission de bons de commandes, signés par la personne habilitée dans chaque structure pour les commandes passées en leur nom et pour leur besoin, et transmission au titulaire du marché suivant les modalités arrêtées aux marchés, et au fur et à mesure de leurs besoins. Ils pourront être émis jusqu'au terme du marché.
- Réception et opérations de vérifications des commandes effectuées par la personne habilitée de chaque entité ayant passé commande.
- les factures afférentes au paiement sont envoyées à chaque acheteur ayant émis un bon de commande, après service fait, suivant les modalités définies au cahier des clauses particulières (CCAP). Ce dernier procède à leur règlement suivant les dispositions arrêtées aux articles L.2192-10, R.2192-10 et suivants du CCP. Tout défaut de paiement dans les délais ainsi définis, feront courir des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire du marché et seront dus par chaque adhérent responsable de ces retards.
- Le versement des avances forfaitaires et leur remboursement, si le titulaire répond aux conditions définies au CCAP pour en bénéficier, sont gérés par chacun des adhérents pour les dépenses qui le concernent.
- L'application de pénalités pour des défaillances du titulaire dans l'exécution de son marché, définies au CCAP et au CCAG, sera réalisée et perçue par l'adhérent concerné.

Le financement des dépenses est assuré par les fonds propres de chaque adhérent identifié de la Centrale d'achat.

Le Titulaire et chaque adhérent sont tenus d'exécuter les prestations prévues dans les pièces contractuelles de l'accord-cadre. L'adhérent est invité à signaler au maître d'ouvrage, Mégalis Bretagne, toute difficulté qu'il rencontre dans l'exécution du marché, dans les plus brefs délais via [le formulaire en ligne](#) mis à disposition sur le site internet de la Centrale d'achat.

Enfin, chaque partie à la convention est tenue au respect des règles relatives à la protection des données nominatives auxquelles elle a accès dans l'exercice des missions qui lui sont confiées, au sens de la réglementation issue notamment du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 *relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données*.

Dans ce cadre, il est établi que:

- Mégalis Bretagne est responsable de traitement des données à caractère personnel pour les actions qu'il réalise et qui concernent la gestion dite administrative du marché (passation du marché et suivi de son exécution au sein de la centrale d'achat).

- Chaque collectivité adhérant à la centrale d'achat est qualifiée de responsable de traitement dans le cadre des actions qu'elle réalise, sous sa responsabilité, à savoir l'exécution de la prestation objet de la convention, de la commande jusqu'au paiement,

Article 5. Obligations des parties

Les parties s'obligent mutuellement les unes vis-à-vis des autres et sont chargées, chacune en ce qui la concerne de l'exécution de la présente convention.

Les signataires de la présente convention :

- s'engagent à coopérer pleinement à chaque étape de l'exécution du marché.
- se portent garants de la bonne exécution du marché;
- s'engagent à garder confidentielles les informations relatives aux conditions du marché notamment économiques
- se réservent le droit, en cas de désaccord, de rechercher un accord amiable et, s'il ne peut être conclu, d'intenter un recours contre le partenaire qui n'aurait pas respecté ses obligations définies dans la présente convention.

Article 6. Entrée en vigueur – Durée de la convention.

Après signature des parties, la présente convention d'adhésion pour la mise à disposition du marché relatif à la fourniture de certificats électroniques entre en vigueur à compter de sa notification à l'adhérent par la Centrale d'achat.

La convention court pendant la durée de la mise à disposition par le Syndicat mixte de marchés relatifs à la fourniture de certificats électroniques ou jusqu'à sa résiliation définie dans les conditions présentées à l'article 9 ci-après.

Article 7. Données

Les signataires de la présente convention s'engagent à respecter les obligations légales en matière de respect des données personnelles conformément aux obligations définies par le règlement général de la protection des données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Article 8. Avenants

En cas de changements des conditions définies à la présente convention, des avenants seront établis par le Syndicat mixte.

Tout avenant conclu dans le cadre du marché fera l'objet d'une diffusion aux adhérents ayant signé la présente convention. Ces derniers devront prendre en compte toutes nouvelles conditions d'exécution du marché.

Article 9. Dénonciation et résiliation de la convention

Si l'une des parties souhaite mettre fin à sa participation à la présente convention avant son échéance, elle en informe l'autre partie, par simple courrier ou via le formulaire en ligne du site de Mégalis Bretagne, en indiquant les motifs de sa décision.

Dans cette hypothèse, la résiliation de la présente convention, en ce qui la concerne prendra effet à l'expiration d'un délai de 2 mois à compter de la réception de la lettre, ou à toute date postérieure souhaitée par la partie sortante.

En tout état de cause, il ne peut être mis fin à la présente convention qu'à la fin de l'exécution complète de l'ensemble des bons de commandes signés et notifiés par l'adhérent au titulaire du marché.

De plus, à chaque changement de prestataire, chaque adhérent a la possibilité de résilier sans délai la présente convention, par simple courrier envoyé avant toute nouvelle commande ou via le formulaire en ligne du site de Mégalis Bretagne. Les accès à la plateforme du Titulaire seront alors fermés dès lors que tous les bons de commandes conclus par l'adhérent seront achevés.

La Convention peut être résiliée par la Centrale d'achat en cas de manquements caractérisés d'un adhérent signataire à ses obligations définies au titre de la présente Convention.

Article 10. Responsabilités / Assurances

Chaque partie exercera sous sa responsabilité les missions qui lui sont confiées conformément aux dispositions arrêtées dans la présente convention.

Chaque partie fera son affaire personnelle de tous les risques et litiges pouvant survenir à l'occasion de l'exécution de ses obligations et souscrira les assurances nécessaires afin de couvrir ces différents risques.

Article 11. Litiges

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de rechercher un accord amiable. Si le litige emporte des conséquences sur la bonne fin exécution de la convention, les parties rechercheront les solutions pour en réduire les effets.

En cas de désaccord persistant, le litige sera porté à l'appréciation du tribunal administratif de Rennes.

Fait à Cesson Sévigné, le

Si possible, merci de privilégier la signature électronique

L'adhérent à la Centrale d'achat pour le marché relatif à la fourniture de certificats électroniques	Le Président de Mégalis Bretagne, Loïg CHESNAIS GIRARD Pour le Président et par délégation Le Directeur Général Patrick MALFAIT
--	---

Convention à retourner via [le formulaire en ligne](#)